

ALAUDA

Études et Notes Ornithologiques

Recueil publié

par P. PARIS

De la Faculté des Sciences de Dijon.

(Comité de Rédaction : MM. J. DE CHAVIGNY, J. DELAMAIN,
H. HEM DE BALSAC, H. JOUARD, L. LAVAUDEN, N. MAYAUD,
P. PARIS, P. POTY.)

Secrétaire de la Rédaction : HENRI HEM DE BALSAC.



Gérance et Administration : P. PARIS, Faculté des Sciences

51, rue Monge, Dijon (Côte-d'Or)

ALAUDA

Études et Notes Ornithologiques

COMITE DE PATRONAGE ET DE PROPAGANDE DES ETUDES ORNITHOLOGIQUES EN FRANCE

MM. BUREAU, Professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Nantes.

COZMOT, Professeur à la Faculté des Sciences de Nancy, Membre correspondant de l'Institut.

DUBOSQ, Professeur à la Sorbonne.

HESSE, Doyen de la Faculté des Sciences de Dijon.

MM. JOLEAUD, Professeur à la Sorbonne.

LEMOINE, Professeur au Muséum.

PICARD, Professeur à la Sorbonne.

RABAUD, Professeur à la Sorbonne.

SEURAT, Professeur à la Faculté des Sciences d'Alger.

TOPSENT, Professeur à la Faculté des Sciences de Strasbourg.

COMITÉ DE SOUTIEN

Le constitueront tous ceux qui, appréciant les efforts du Comité de Rédaction et tenant à le soutenir moralement et matériellement, verseront une somme *au moins double* du montant normal de l'abonnement.

Le nom des membres du Comité de soutien sera donné, pour autant qu'ils ne s'y opposent pas, dans le dernier numéro de l'année, avec l'indication du montant de leur versement.

ABONNEMENTS

(Année 1928)

Alauda paraîtra au moins six fois dans l'année.

30 francs pour la France et les colonies.

50 francs pour l'Étranger.

Prix du présent numéro 8 francs.

Le montant des abonnements doit être provisoirement adressé à

M. P. PARIS

Faculté des Sciences

51, rue Monge, Dijon (Côte-d'Or).

Compte chèques postal : Dijon 261.20

Toutes les communications, articles, manuscrits, demandes de renseignements, ainsi que les publications envoyées pour comptes rendus ou en échange d'*Alauda*, seront adressées à M. P. PARIS.

Le recueil ne publiant que des articles signés, les auteurs conserveront la responsabilité entière des opinions qu'ils auront émises.

La reproduction sans indication de sources, ni de noms d'auteur des articles contenus dans le recueil est interdite.

ALAUDA

Etudes et Notes Ornithologiques

(paraît au moins six fois par an).

SOMMAIRE

	Pages
J. Delamain : Le Moineau Soulcie en Charente. Sa distribution en France	59
P. Paris : Note sur les Choucas (<i>Coleus monedula</i> L.) en Bourgogne.	63
H. Heim de Balsac : Remarques sur l'éthologie de <i>Passer simplex</i> .	68
L. Lavauden : Note sur le grand Martinet de Madagascar (<i>Micropus melba willsi</i> Hart.)	78
H. Jouard : Ornithoméologie. De l'analyse des voix d'oiseaux ...	83
P. Estiot : Observations sur les Oiseaux de la banlieue immédiate Sud de Paris et sur quelques espèces observées dans Paris même (Suite)	89

CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS

J. Delamain : Calendrier ornithologique. Les migrations de retour en mars 1929	100
Changement dans la nomenclature	101
Adresses des Membres du Comité de Rédaction d' <i>Alauda</i> .	102

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages récents	103
------------------------	-----

LE MOINEAU SOULCIE EN CHARENTE. SA DISTRIBUTION EN FRANCE

Par Jacques DELAMAIN.

Le Moineau soulcie *Petronia petronia petronia* (L.) est, avec la Bouscarle cetti *Cettia cetti cetti* (TEMMINCK), un curieux exemple d'un oiseau à habitat méridional que son aversion pour un climat trop rude maintient, comme nicheur, au Sud de la Loire, et qui n'en subit pas moins, sans dommage apparent, et sans chercher à leur échapper par une migration totale, les températures hivernales, souvent assez basses, du climat atlantique en Charente. Actuellement, la Soulcie est très répandue, sinon très abondante, dans ce département, comme espèce incheuse. Mais, contrairement à ce qui se passe pour le Cini *Serinus canarius serinus* (L.), dont l'extension ici a été régulière et constante, il semble bien que l'augmentation du Moineau soulcie ait été spasmodique, et corresponde aux séries d'étés chauds, dans notre région. En période fraîche, l'espèce est en recul. Il n'est certes pas aisé de découper, dans une durée de 30 ou 40 ans, des tranches d'années à étés chauds et d'autres à été frais. Aussi, faute de critérium plus précis, j'appellerai périodes d'années à été chaud en Charente, celles où les facteurs complexes du climat, agissant favorablement sur la principale culture locale, la vigne, amènent, par l'abondance et la bonne maturité du raisin, une suite plus ou moins régulière de ce que les vigneron appellent de « belles années ».

Pendant les 35 dernières années, ces tranches pourraient s'établir ainsi :

I. De 1893 à 1906. — Période d'années à été chaud. Le Moineau soulcie n'est pas rare. Il semble préférer ici les terrains calcaires ou crétacés et a une prédilection marquée pour les vieux Noyers.

II. De 1907 à 1908. — Période à belles récoltes peu fréquentes. La Soulcie est en recul. Elle abandonne notamment une allée de très vieux Noyers que je puis surveiller chaque année et où elle a niché régulièrement pendant la tranche d'années précédentes.

III. De 1918 à 1928. — Retour d'une période favorable. Augmentation des Soulcies et multiplication de leurs territoires de reproduction.

À l'heure actuelle, dans l'arrondissement de Cognac (terrains calcaires ou crétacés) il n'y a peut-être pas de village qui n'ait, dans les murailles des maisons ou dans les vieux Noyers aux troncs creux, quelques nids de Soulcies. En pleine ville même, à Cognac, à Jarnac, aux endroits où le Moineau domestique n'a pas accaparé les places libres, la Soulcie maintient ses positions ou les étend.

Mes observations sur l'augmentation du Moineau soulcie en Charente sont confirmées, pour un département voisin, la Vendée, par M. G. GUÉRIN (*Revue française d'Ornithologie*, 7 octobre 1927, p. 356) qui écrit que précisément au cours des dix dernières années cette espèce s'y est multipliée d'une façon remarquable. M. G. GUÉRIN ajoute : « Ses colonies ont envahi les routes nationales et départementales convergeant vers Fontenay-le-Comte, groupant parfois en fin d'été plus de trois cents unités chacune. » Dans le département limitrophe, la Charente-Inférieure, la Soulcie est présente à l'Est (Beauvais-sous-Matha) comme à l'Ouest (Royan) et M. le Comte de PAILLERETS, dans son catalogue des oiseaux de ce département, donne l'oiseau comme assez commun. Enfin, dans les Deux-Sèvres, également limitrophes, M. R. MESNARD (*Revue française d'Ornithologie*, 7 mai 1927, p. 213) semble considérer l'espèce comme rare, mais je suis convaincu que des recherches plus suivies la révéleraient au contraire comme assez commune : J'ai entendu la Soulcie, en juillet, en pleine ville de Niort, près de la Préfecture, et, si elle niche là, il est probable qu'elle se reproduit ailleurs dans le pays environnant.

Dans quelle mesure le Moineau soulcie est-il migrateur dans les régions considérées ? Il est certain qu'un mouvement bien marqué se dessine au mois d'août pour l'espèce, mais, dans les hivers normaux tout au moins, elle reste toujours présente en Charente, où on rencontre de petites troupes de Soulcies cher-

chant leur vie dans les chaumes et les ensemencements d'automne. Dès le mois de février, si le temps est propice, des mâles réapparaissent sur les lieux de nidification de l'année précédente, et y font entendre, dans la matinée surtout, leur cri d'appel. Ce retour, si tôt dans la saison, dénoterait des tendances sédentaires chez certains individus ou, en tous cas, une migration de faible étendue. La période de reproduction est, au contraire, tardive et je ne crois pas qu'il y ait ici de pontes terminées avant la deuxième quinzaine de mai. Cependant, notre collègue M. H. JOUARD a bien voulu me signaler qu'il a vu, dans les Alpes-Maritimes, une femelle qui couvait fin avril 1923. Quant au nombre des couvées, J. B. BAILLY, dans son *Ornithologie de la Savoie*, Victor FATIO, dans la *Faune des Vertébrés de la Suisse*, parlent d'une seule nichée par an, et je me rangerais à leur avis. Vers la mi-juillet, le cri des petits, sortis du nid, devient fréquent, et les couples qui ont niché dans les villes ou les villages entraînent très vite leurs jeunes en pleine campagne, où on les retrouve, toujours bruyants, dans l'arbre favori de l'espèce, le Noyer. C'est alors, vers le début du mois d'août qu'a lieu la disparition totale du Moineau soulcie de ses quartiers de nidification et que se forment de nouveaux groupements que vient éclairer, d'une manière bien intéressante, l'observation, déjà citée, de M. G. GUÉRIN, sur les fortes troupes qu'il a vues se constituer en Vendée, sur la fin de l'été, mais que je n'ai jamais constatées ici.

Je dois à l'obligeance de M. le Comte C. de PAILLERETS les renseignements qui me permettent d'indiquer à peu près la distribution actuelle en France du Moineau soulcie comme espèce nicheuse. Sa zone de reproduction pourrait, malgré la pénurie des données dans les faunes locales, être approximativement délimitée, au Nord, par une ligne qui, partant des côtes de l'Océan se dirigerait vers l'Est et le Sud-Est et passerait par les départements suivants : Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Puy-de-Dôme, Isère, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes. Au Nord de cette ligne, il existerait, ou plutôt aurait existé, un îlot bien curieux formé par les départements de Haute-Marne, Côte-d'Or et Jura. Cette « tache » septentrionale serait intéressante parce qu'elle confirmerait chez l'espèce une prédilection qui lui serait attribuée pour les terrains calcaires ou crétacés. En Côte-d'Or notamment, la Soulcie aurait niché jadis, vers 1880,

dans les troncs des vieux Noyers, et sa disparition aurait coïncidé avec la destruction de ces arbres. Notre collègue, M. JOUARD, que j'ai interrogé à ce sujet, a bien voulu me faire savoir que l'espèce ne se reproduit pas actuellement dans ce département et que, pour ce qui concerne la Champagne, M. Paul PARIS est également affirmatif : la Soulcie n'y niche pas, ou n'y niche plus.

Au Sud de la ligne dont j'ai essayé plus haut d'indiquer le tracé septentrional, on pourrait s'attendre à trouver la Soulcie, signalée çà et là comme nichant, en plus ou moins grande abondance. Or, dans un grand nombre de départements du Centre, du Sud-Ouest et du Sud, l'espèce est indiquée comme rare, très rare ou probablement absente. C'est, entre autres, le cas pour la Dordogne, la Creuse, la Corrèze, la Gironde, le Gers, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, l'Hérault, le Gard, la Vaucluse. Dans plusieurs des départements de cette région, le Moineau soulcie est porté sur les faunes locales comme migrateur hivernal seulement. Ce détail nous donnerait déjà une indication sur le caractère restreint de la migration de l'espèce. Mais j'estime que, dans cette partie de la France, la Soulcie niche beaucoup plus communément qu'on ne le croit, faute d'observations suffisantes. C'est qu'en réalité cette espèce est très difficile à distinguer. En premier lieu, son plumage, semblable à celui du Moineau domestique pour un observateur superficiel, la fait facilement confondre avec *Passer d. domesticus* (L.). Ensuite, malgré sa réputation de stupidité, la Soulcie, qui niche cependant si souvent dans les murailles des vieilles maisons, fait preuve, vis-à-vis de l'homme, de beaucoup de prudence : on la voit rarement se nourrir dans les jardins et les cours de fermes et elle n'y montre jamais la familiarité du Moineau domestique ou du Moineau friquet. Enfin, son cri, pour une oreille non exercée, peut parfaitement être pris pour celui de *Passer d. domesticus* (L.).

C'est pourtant par ce cri qu'on peut immédiatement déceler la présence de la Soulcie partout où elle se trouve à l'époque des nids. C'est un *tut* plus prolongé, plus fort et d'une qualité plus musicale que celui du moineau domestique. L'oiseau l'émet constamment, en juillet, au moment où les jeunes vont sortir. Il s'entend à une grande distance et permet aussitôt, à l'approche d'un village ou dans un quartier de ville, de savoir qu'il

s'y trouve des couples de Soulcies. Le cri d'appel d'hiver est beaucoup plus bref, moins sonore, et ne fournit pas un bon signe distinctif.

L'ignorance dans laquelle nous nous trouvons des mœurs de la Soulcie, de sa distribution exacte, de sa migration, fait regretter une fois de plus que nous n'ayons pas en France un plus grand nombre de « field-naturalists », de chercheurs qui, sans être des savants et sans se livrer à des hécatombes inutiles, regardent simplement autour d'eux et notent exactement leurs remarques. C'est par les efforts de ces observateurs que nous arriverions à mieux connaître une espèce qui reste encore mystérieuse par certains côtés, bien qu'elle passe plusieurs mois chaque année, dans une grande partie de la France, au milieu des habitations humaines.

NOTE SUR LES CHOUCAS (*COLOEUS MONEDULA* L.) EN BOURGOGNE

Par P. PARIS.

Dans le massif de la Côte d'Or et le Plateau de Langres, les Choucas (*Coloeus monedula spermologus* [Vieillot]) sont essentiellement des Oiseaux saxicoles, nichant exclusivement dans les falaises calcaires, parfois hautes de soixante à quatre-vingt mètres, qui se rencontrent communément dans ces collines. C'est ainsi, qu'entre autres, il existe, dans le département de la Côte-d'Or, des colonies de Choucas dans les abrupts des environs de Baulme-la-roche, de Bligny-sur-Ouche, de Bouilland, de Fixin, de Gevrey-Chambertin, de Velars-sur-Ouche, etc.

Ce comportement n'est pas, comme on le sait d'ailleurs, propre aux seuls Choucas bourguignons, car il a été signalé en des pays divers par plusieurs auteurs. Les monuments élevés, églises, vieilles tours etc., capables de leur offrir de nombreux abris confortables et sûrs, qu'ils apprécient si bien et fréquentent

si assidûment dans les régions avoisinantes, sont cependant loin de manquer dans la contrée. De loin en loin, quelques couples tentent bien des essais de colonisation dans les édifices, mais ces installations ne persistent pas. C'est ainsi que le Dr Marchant (1) a noté qu'en 1887, quatre couples de Choucas ont niché à Dijon dans la tour Nord de l'église Saint-Bénigne, ont recommencé en 1888 mais ont ensuite disparu. De même, en 1915 et les années suivantes, quelques-uns de ces oiseaux, sans doute chassés par la guerre de leur contrée habituelle, ont nidifié dans le clocher des églises de Laignes et de Saint-Seine l'Abbaye (Côte-d'Or) qu'ils ont aussi abandonné par la suite. Il semble bien qu'on ne puisse guère attribuer la disparition de ces petites colonies qu'à l'attrait plus considérable des grands rochers proches, les nombreux Pigeons demi-domestiques (*Columba livia livia* Gmel.), ici seuls hôtes des vieux monuments, et encore, dans quelques villes seulement, étant certainement des oiseaux trop pacifiques pour être capables d'apporter une gêne quelconque aux intentions des *Corvidae*.

Contrairement à ce qui est très généralement admis pour cette sous-espèce d'oiseau, le Choucas des falaises côte d'orientales n'est pas du tout sédentaire, pas plus d'ailleurs que celui des régions voisines hôte des monuments. Ils arrivent au premier printemps, nidifient puis disparaissent et les peu nombreux individus que l'on rencontre çà et là en dehors de cette période, surtout en hiver, soit seuls, soit en compagnie de Corneilles noires (*Corvus corone* L.) ou de Freux (*Corvus frugilegus* L.) ne sont peut-être jamais des oiseaux ayant niché dans la contrée, mais uniquement des sujets venus de plus ou moins loin, voire même, comme on le verra plus bas, d'autres formes de l'espèce.

Ce fait avait déjà été fort bien remarqué par Vieillot (2), lequel, parlant de ces mêmes Oiseaux de la France septentrionale, s'exprimait ainsi : « Les Choucas disparaissent vers les mois de juin et de juillet, et cela, immédiatement après les couvées, du moins ils ne fréquentent plus alors les tours des

1. Dr L. Marchant, *Annotations manuscrites faites de 1870 à 1906 à son catalogue des Oiseaux du département de la Côte-d'Or*, publié en 1869.

2. Vieillot, *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle appliquée aux arts, etc.*, par une société de naturalistes et d'agriculteurs, t. VIII, Paris, 1817, p. 40 et 42.

églises et l'on n'en rencontre que très rarement dans les champs ». Quelques pages auparavant, à l'article consacré au Chouc (*Corvus spermologus* (Frisch), animal qu'à l'exemple de Brisson, de Buffon et quelques autres, il séparait du Choucas (*Corvus monedula* L.), cet auteur avait déjà opposé la sédentarité de ce Corbeau qu'il considérait comme plus méridional, aux déplacements du *Corvus monedula* L. Le nom scientifique attribué par Vieillot d'après Frisch au Chouc ayant été appliqué, je ne sais pourquoi et peut-être par erreur, à l'ensemble des Choucas de l'Europe occidentale, de là vient probablement, dans beaucoup de cas, que ce dernier oiseau est considéré comme sédentaire dans nos régions.

Depuis peu, un certain nombre de sous-espèces ont encore été créées aux dépens de l'espèce linnéenne Choucas (*Coloëus monedula* [L.]) et certains auteurs envisagent actuellement jusqu'à sept formes différentes de cet Oiseau, formes souvent difficiles à distinguer, cela d'après Fløericke (1), parce que se pénétrant partout beaucoup et se mélangeant. Ce sont :

Coloëus monedula spermologus (Vieillot) : Grande-Bretagne, Irlande, Hollande, Belgique, France, Ouest et Sud de l'Allemagne, Espagne, Portugal, Suisse, Italie, Bohême, Autriche, Sardaigne, Malte, littoral du Maroc et probablement Ouest de la Hongrie.

Forme à face supérieure très foncée, à face inférieure gris ardoise très foncé, à cou portant exceptionnellement un demi collier latéro-basal blanchâtre. Oiseau considéré comme tout à fait sédentaire, ce que nous avons vu n'être pas toujours vrai.

Coloëus monedula monedula (L.) : Scandinavie jusqu'à la hauteur approximative de Trondhjem, en hiver descendant vers le Sud.

Tectrices plus claires que la forme précédente, particulièrement à la face inférieure. Parfois, mais rarement, une tache blanche de chaque côté à la base du cou.

Coloëus monedula turrium (Brehm) (Kleinschmidt, *Ornis germanica* 1919, p. 5) : Allemagne centrale et orientale, Pologne jusqu'au Bug.

Forme sédentaire de coloration intermédiaire entre celle des deux sous-espèces précédentes.

1. Fløericke (Dr K.), *Vogelbuch*, 1923.

Colæus monedula sømmeringii (Fischer) (Mémoires de la société impériale des naturalistes, Moscou, I, 1811, p. 1) : Russie entière, nouveaux états baltes, Pologne orientale jusqu'au Bug, Est de la Hongrie et de la Roumanie, Caucase, Mésopotamie, Perse, Afghanistan, Nord-Ouest de la Sibérie jusqu'au Iénisséi.

Forme migratrice s'étendant l'hiver beaucoup à l'Ouest et au Sud. Ressemble à *C. monedula monedula* (L.) mais avec un demi-collier blanc très net de chaque côté de la base du cou.

Colæus monedula collaris Drummund (Annals and Magazine of natural history, 1846) : Régions balkaniques, Yougo-Slavie, Ouest de la Roumanie et de la Bulgarie, Albanie et Grèce.

Forme très voisine de la précédente, mais encore plus claire.

Colæus monedula ultracollaris (Kleinschmidt) (Falco XIV, 1919, p. 16) : Asie centrale, Turkestan, Nord du Cachemire, descendant l'hiver dans l'Indoustan.

Plus grand que le précédent, avec le bec un peu plus petit et la face inférieure un peu plus foncée, — les auteurs n'étant pas d'accord sur l'étendue de la tache latérale blanche de la base du cou.

Colæus monedula cirtensis Rotschild et Hartert (Novitates zoologicae, 1922, p. 471) : Nord de l'Algérie, région de Constantine.

Sous-espèce sédentaire ressemblant plus à *C. m. monedula* (L.) qu'à *C. m. spermologus* (Vieillot), la face inférieure étant gris souris et non pas gris ardoise.

De ces formes, en dehors de *C. m. spermologus* (Vieillot), seule *C. m. sømmeringii* (Fischer) (si toutefois on la distingue de *C. m. monedula* (L.)) est susceptible d'intéresser l'Avifaune française. Plus migratrice que les autres, cette sous-espèce a été signalée comme hivernant en nombre en Saxe par Kleinschmidt (1), apparaissant pendant la mauvaise saison jusque près du Rhin par Neubaur (2). Elle a même été accidentellement capturée en Belgique (3).

C'est à cette forme que je rapporte un Choucas trouvé mort

1. Kleinschmidt, *Journal für Ornithologie*, 1917, p. 103.

2. Neubaur, *Journal für Ornithologie*, 1924, p. 192.

3. Ch. Dupond, *Le Gerfaut. Revue belge d'Ornithologie*. Bruxelles, 1925, p. 73.

au bois du Parc à Dijon le 27 février 1929, avec une longue blessure longitudinale superficielle au côté gauche de la face ventrale, blessure faite postérieurement à la mort par un animal carnassier, la mort étant vraisemblablement dûc au froid ou mieux à la faim qui décimait alors les *Corvidae* et autres oiseaux du lieu, déjà très pourchassés par les Rapaces.

En voici d'ailleurs la diagnose : aile : 242 mm. ; Queue : 123 mm. ; Tarse : 45 mm. ; Bec (aux plumes frontales) 32 mm. (Mesures prises sur l'Oiseau en peau, le sexe n'ayant pas été reconnu). Bonnet à reflets bleu acier. Derrière et côtés du cou gris très clair à beaux reflets argentés passant au blanc argent presque pur à deux demi-colliers d'un centimètre de largeur maximum bordant les côtés du cou au niveau des épaules. Dos et haut du croupion noir à légers reflets bleu acier, les plumes nettement bordées de gris bleuâtre à reflets argentés se voyant très bien sous une certaine incidence. Bas du croupion et sus-caudales gris ardoise assez clair. Aile noire, les grandes plumes à reflets bleu-vert, les grandes et moyennes sus-alaires à reflets pourpres. Rectrices noires à reflets bleu-vert. Face inférieure gris cendré, le menton et la gorge presque noirs avec le rachis des plumes plus clair, le reste moins les sous-caudales avec les plumes bordées de gris plus clair à légers reflets argentés. Sous-caudales presque noires, peu ou pas bordées de clair, à reflets vert bleu. Jambe gris noir à base nuancée nettement de brun fuligineux, cette teinte se montrant très légèrement au bas de l'abdomen et aux flancs.

Comparé à un Choucas de la région (*Colæus monedula spermologus* [L.]), cet Oiseau présente donc un bonnet moins reflétant, sans nuances pourpres, un arrière et des côtés du cou beaucoup plus clairs, un manteau dépourvu des reflets pourpres mais nettement argenté, un bas de croupion et des sus-caudales bien plus clairs, enfin une face inférieure également bien plus claire, non gris ardoise foncé mais gris cendré argenté.

REMARQUES SUR L'ÉTHOLOGIE DE *PASSER SIMPLEX*

Par H. HEIM DE BALSAC.

Le Moineau blanc *Passer simplex* est considéré comme un des éléments tout à fait caractéristiques de l'avifaune des dunes du Sahara, auquel il faut ajouter, pour être complet, deux autres espèces, la Fauvette naine *Sylvia nana* et l'Engoulevent pâle ou égyptien *Caprimulgus aegyptius*. C'est à peu près en ces termes que s'expriment les auteurs pour indiquer les milieux spéciaux recherchés par cette triade d'oiseaux. Si la formule est assez frappante et séduisante dans sa concision, elle n'est cependant que partiellement exacte.

Tout d'abord ces trois oiseaux ne sont pas seulement confinés dans les limites du Sahara ni même de l'Afrique.

Le Moineau blanc se retrouve au Turkestan, en plein centre de l'Asie, sous la forme *Passer simplex zarudnyi* PLESKE.

La Fauvette naine réapparaît dans les zones désertiques du Turkestan et en outre de la Perse et du Baluchistan jusqu'à l'Inde, sous la forme type *Sylvia nana nana* HEMP. et EHR.

L'Engoulevent pâle, enfin, présente, en Asie, sensiblement la même distribution que la Fauvette naine et il s'y montre sous la forme type *Caprimulgus ae. aegyptius* LICHT., ou peut-être sous une forme séparable *Caprimulgus ae. arenicolor* SEWERTZOW.

Ces trois espèces nous apparaissent donc comme caractéristiques non pas seulement des régions sahariennes, mais de la vaste zone désertique qui part des rives de l'Atlantique pour aboutir d'une part au Turkestan, d'autre part à la péninsule indienne. Nous retrouvons d'ailleurs la même identité spécifique entre des oiseaux *non* arénicoles du Sahara et une partie de la faune des déserts asiatiques. Ainsi les espèces suivantes,

considérées comme caractéristiques du Sahara, sont en réalité communes à la grande zone désertique ci-dessus indiquée : *Bucanetes githaginea*, *Emberiza striolata*, *Ammomanes deserti*, *Ammomanes phoenicurus*, *Alaemon alaudipes*, *Eremophila bilopha*, *Scotocerca inquietus*, *Oenanthe deserti*, *Oenanthe lugens*, *Oenanthe moesta*, *Oenanthe leucopyga*, *Merops persicus*, *Cursorius cursor*, *Streptopelia senegalensis*, *Pterocles senegallus*, *Pterocles coronatus*, *Pterocles lichtensteini*, *Chlamydotis undulata*.

L'analogie entre les déserts des deux continents se poursuit du reste dans des groupes autres que celui des Oiseaux et même chez les végétaux.

Au point de vue ornithologique, il convient de considérer cette grande zone désertique comme une entité dont le Sahara ne forme qu'un domaine faunique caractérisé surtout par des races géographiques (sous-espèces) et seulement par deux espèces spéciales : *Rhamphocorys clot-bey* Br., localisé dans le Sahara septentrional et *Turdoides fulvus*, répandu dans l'entier Sahara, sous plusieurs formes (1). S'il existe un hiatus entre l'habitat saharien de *Passer simplex*, *Sylvia nana*, *Caprimulgus aegyptius*, et l'habitat de leurs représentants en Asie, il faut l'imputer à l'absence de formations de sable dans les déserts de l'Asie-Mineure. Les espèces non arénicoles, elles, sont échelonnées d'une façon sensiblement continue de l'Atlantique à l'Inde.

De même que l'épithète « saharienne », couramment employée pour les espèces que nous venons de voir, est trop étroite (cela tient peut-être à ce que les auteurs ont envisagé seulement le Sahara, fascinés qu'ils étaient par son étendue et son caractère désertique maximum), de même la désignation fréquente des formations de sable par le mot « dunes » est insuffisante. Un bon exemple nous en est fourni par l'examen des différents milieux qu'habite *Passer simplex*, oiseau incontestablement lié à la présence du sable :

Dans le Sahara, la forme de Moineau blanc propre à ce désert *Passer simplex saharae* ERL., se trouve répartie dans une aire

1. *Turdoides f. fulvus* (DESF.), Sahara septentrional, *Turd. f. maroccanus* (LYNES), Sahara marocain, *Turd. f. acaciae* (LICHT.) Sahara, égyptien, *Turd. f. buehanani* (HART.). Hoggar-Aïr. Tandis que le genre *Turdoides* possède deux autres espèces habitant les déserts asiatiques et des espèces tropicales indo-africaines, le genre monospécifique *Rhamphocorys* est exclusivement saharien.

limitée, d'après nos connaissances actuelles, par les points suivants :

Au Nord :

En Tunisie, Djeneïen (BLANCHET, BÉDÉ), et la région au Sud de Douz jusqu'à Bir Aouïn (ERLANGER).

En Algérie, Ferdjane, sur la piste d'El-Oued à Touggourt (HARTERT, BÉDÉ), puis Bled el Ahmar et Dokara à une cinquantaine de kilomètres au sud de Touggourt (HARTERT, BÉDÉ). El-Alia sur la piste de Touggourt à Guerrara (KOENIG), puis Zirara à environ 180 kilomètres au sud de Gardaïa (HEIM DE BALSAC), enfin Beni-Abbès au sud de Colomb-Bechar (FOLEY et CEARD). Sur le pourtour septentrional de l'Erg occidental l'espèce doit exister, mais nous ne possédons pas de renseignements sur cette zone.

Au Sud :

Agadem au Nord du lac Tchad (LAVAUDEN) et tout le pourtour du massif de l'Air (BUCHANAN).

A l'Ouest :

Sur le Sahara occidental, au-delà de Beni-Abbès, absence complète de renseignements.

A l'Est :

Sur le Sahara tripolitain nous ne possédons pas non plus de renseignements. Cependant en Egypte le Moineau blanc n'a pas été signalé.

Dans l'immense aire de répartition saharienne que nous venons de délimiter au Nord et au Sud, examinons avec le plus de détails possible, les milieux recherchés par *Passer simplex* :

A Djeneïen il n'y a pas beaucoup de sable, tout au moins sous forme de dunes. D'après les photographies et les quelques renseignements fournis par les auteurs, on y trouve surtout des plages de sable légèrement vallonnées, un lit d'Oued dont les rives affectent par places des formes de petites falaises, une végétation très clairsemée avec cependant quelques *Calligonum comosum* L'HERIT. arborescents. *Passer simplex* a été trouvé là, en nombre variable suivant les années, vivant soit dans les constructions du Bordj, soit sur les rives rocheuses de l'Oued.

Pour la région au sud de Douz, VON ERLANGER ne nous donne pas de détails bien précis sur les milieux où il trouva le Moineau blanc. Nous savons cependant qu'il y a là des petites dunes et une végétation arborescente assez développée. Sur les arbres, dans les environs de Bir-Aouïne, ALI, chasseur de VON ERLANGER et de SPATZ, découvrit les énormes nids du Vautour oricou *Torgos tracheliotus nubicus* SMITH, et ces aires abritaient elles-mêmes un grand nombre de nids de *Passer simplex*.

Sur la piste d'El-Oued à Touggourt se trouvent des dunes de sable assez serrées, avec une végétation peu abondante. Le Moineau blanc s'y trouve çà et là par couples rares et seulement aux abords des constructions humaines ou bien des arbres : Palmiers-dattiers, *Ephedra elata* DCNE, *Calligonum comosum*, ces deux derniers sous forme arborescente.

A Bled el Ahmar il n'y a pas de dunes, mais seulement des plages de sable à peine ondulées, avec une végétation arborescente à peu près nulle. Le Moineau blanc existe là, mais à l'état de couples rares.

Dans la région d'El-Alia il y a de petites dunes de sable et quelques Palmiers. *Passer simplex* est rare et niche dans les murs des puits.

A Zirara et sur toute la bordure orientale de l'Erg occidental, aussi bien au Nord qu'au Sud d'El-Golea, le Moineau blanc existe, mais en petit nombre. Le sable apparaît là tantôt sous forme de dunes assez élevées et compactes, tantôt sous forme de larges plages. En beaucoup de points, des « Gara » et des rochers émergent du sable, et sur leurs flancs s'accrochent des buissons épineux à ramure dense. Il n'y a aucun arbre, mais seulement de nombreux baliveaux de *Retem Raelama raelam* WEBB, qui ont l'aspect des Genêts de nos pays, et rarement de gros buissons de *Nitraria tritendata* DESF.. On trouve *Passer simplex* par couples exclusivement aux endroits où il peut nicher et qui sont soit un buisson épineux, soit une touffe de *Nitraria*, soit une fente de rocher, soit un tas de pierres, soit un Bordj.

A Beni-Abbes nous ne savons rien de la densité de l'espèce.

La vallée de la Saoura doit présenter en ce point une forêt-galerie de Palmiers-dattiers.

Dans la vallée de l'Oued Mya, entre Hassi-Inifel et Sedjera-Touïla, nous avons eu la chance de rencontrer *Passer simplex* en nombre et, semble-t-il, dans un de ses milieux d'élection. En

ce point l'Oued Mya trace son lit à travers des « reg » d'une très grande stérilité. Il n'y a pas de dunes ou de gros amas de sable à proximité immédiate. La vallée proprement dite n'est qu'un sillon peu profond et large d'un kilomètre en moyenne. Le fond de ce sillon, formé d'argile en profondeur, est recouvert d'une couche de sable apporté et déposé par les eaux ; cette couche n'atteint guère plus d'un à deux mètres d'épaisseur suivant les points. Le vent, reprenant ce sable, a tendance à le pousser sur la rive droite, où il forme de petites dunes isolées, assez raides et à peu près dépourvues de végétation. Par contre le lit même de l'Oued montre une végétation exubérante pour le désert. Sans insister sur les Retems et le « Drinn » *Aristida pungens* DESF. qui accompagnent partout le sable, il faut noter là par contre le remarquable développement en nombre et en taille des Tamarix *Tamarix articulata* VAHL.

Ces végétaux, près d'Hassi-Inifel, affectent une forme tout à fait arborescente avec des troncs droits et dépourvus de branches à leur base. Il y a là une véritable Forêt-galerie de Tamarix. Un peu plus loin, en descendant le cours de l'Oued vers Sedjera-Touïla, les Tamarix sont moins franchement arborescents, mais ils forment encore de grosses touffes supportées par des troncs pouvant atteindre la grosseur de la cuisse. Enfin près de Sedjera-Touïla se mélangent aux Tamarix des arbres, très localisés dans le Sahara, les Peupliers de l'Euphrate *Populus euphratica* OLIV.

Dans toute cette portion de l'Oued Mya que nous avons parcourue, nous avons observé le Moineau blanc ; près d'Inifel, là où les Tamarix arborescents étaient les plus denses, *Passer simplex* formait une véritable colonie. Les arbres présentaient de nombreuses cavités où les oiseaux nichaient ; certains Tamarix morts et creux contenaient de véritables amas d'herbes sèches et de plumes provenant des nids de Moineau blanc. Il est à remarquer que les oiseaux ne fréquentaient pour ainsi dire pas les constructions du Bordj d'Inifel, bien que celui-ci ne fut éloigné des arbres que de 200 à 300 mètres.

Toujours dans la vallée de l'Oued Mya nous avons trouvé également des nids dans des tas de pierres et une fois dans un nid abandonné de *Corvus corax ruficollis* LESSON, sur un Tamarix.

uSr le Gara Klima, éminence surgissant d'une plaine sablon-

neuse près d'Ouargla, KOENIG a rencontré quelques *Passer simplex* qu'HARTERT ne revit pas lors d'un voyage ultérieur.

Le long de l'Oued Igarghar, GEYR VON SCHWEPPEBURG et SPATZ ont trouvé le Moineau blanc en plusieurs endroits :

A Aïn-Taïba, où se trouvent un lac avec des roseaux et des Palmiers-dattiers, SPATZ vit l'oiseau nicher en nombre sur les Palmiers, tandis que GEYR vit seulement quelques couples nicheurs. Ce dernier auteur observa en outre qu'au mois de janvier (donc à une époque de non reproduction) beaucoup de Moineaux venaient le soir de tous les environs pour passer la nuit dans les Palmiers et les roseaux ! C'est un de ces cas qui semblent paradoxaux mais comme il en existe au Sahara. Aïn-Taïba se trouve dans une région où il y a beaucoup de sable et de dunes.

GEYR rencontra encore l'oiseau à Gassi-Abu, région où le sable paraît être abondant.

Puis il revit *Passer simplex* près du point d'eau de Timenaïn dans des Tamarix et des Gommiers *Acacia tortilis* HEYNE. L'auteur décrit la région comme formée de plaines avec quelques dunes s'étendant entre des montagnes isolées.

BUCHANAN note la présence de *Passer simplex* à Addanuh au Hoggar, et constate la présence de l'espèce tout autour du massif de l'Aïr, mais sans indiquer les milieux où elle vit.

LAVAUDEN observa le Moineau blanc, en grand nombre semble-t-il, à Fort-Polignac, dans une région de petites dunes avec des Tamarix.

Puis il retrouva l'oiseau à Agadem, dans une région où se trouvent quelques Gommiers et probablement du sable.

En dehors des limites du Sahara proprement dit, *Passer simplex* a été trouvé autrefois dans le Sud de la Nubie, le Sennar, le Nord du Kordofan, à Ambukol sur le haut Nil, par HEUGLIN, HEMPRICH et EHRENBERG. Mais comme l'oiseau n'y a jamais été retrouvé par aucun naturaliste moderne, nous n'essayerons pas d'examiner sa biologie en ces points. Il s'agit du reste là de la forme-type *Passer simplex simplex* LISCHTENSTEIN.

La forme asiatique du Moineau blanc *Passer simplex zarudnyi* PLESKE vit à l'autre extrémité de la grande zone désertique définie plus haut, entre l'Amu Darja et les contreforts du Paropamisus (Hindor Kouch) là où se retrouvent des formations de sable.

SNIGIREWSKI, qui vient de parcourir le désert de Kara-Kum (Turkmenistan) a pu y observer *Passer simplex*. Cet auteur donne des détails et une photographie fort intéressants sur le milieu où vit cet oiseau : Au milieu du Kara-Kum, non loin de Repetek, se trouvent de petites dunes, consolidées et même fixées par une végétation relativement dense. Une plante très voisine du Drinn du Sahara *Aristida pennata* TRIN. forme sur le sable des touffes nombreuses entremêlées de buissons de Saxaul *Arthrophyllum ammodendron* et de petits arbres *Ammodendron Conoulyi* BUNGE. C'est là que vit et se reproduit *Passer simplex zarudnyi*, dans un milieu qui présente de grandes analogies avec certains points du Sahara.

* * *

De cet examen, malheureusement encore trop superficiel, il semble cependant que l'on puisse déduire quelques données certaines sur les facteurs de la distribution sporadique de *Passer simplex*.

Il ressort de toute évidence que cet oiseau ne vit que sur un substratum de sable, et manque absolument sur les terrains qui ne sont pas des arènes.

Son régime est mixte, à la fois insectivore et végétarien. Sa nourriture végétale est formée surtout par les caryopses d'*Aristida pungens* au Sahara, d'*Aristida pennata* au Turkestan. GEYR et SNIGIREWSKI sont très affirmatifs sur ce point. Au Sahara GEYR et DIBOWSKY ont observé en outre que l'oiseau attaquant les bourgeons floraux de Retem. « Drinn » et Retem sont des végétaux que l'on trouve partout où il y a du sable en région saharienne. Et pourtant *Passer simplex* ne suit pas fidèlement ces deux éléments. D'une part on trouve ces éléments en dehors de l'habitat du Moineau blanc, peut-être sous une latitude trop septentrionale pour lui (Hauts-Plateaux algériens) ou dans des régions trop peu désertiques. D'autre part ces deux éléments végétaux ne peuvent suffire à eux seuls à assurer l'existence de l'oiseau. Nous ne parlerons pas des insectes consommés, sur la spécificité desquels nous ne sommes aucunement fixés. Il faudrait également tenir compte du rôle que doit jouer, dans le régime de *Passer simplex*,

la flore dite d' « aheb ». Cette flore est composée de plantes à végétation fugace, plantes qui n'apparaissent qu'irrégulièrement lorsque les rares pluies sahariennes sont tombées en quantité suffisante pour permettre la germination des graines enfouies dans le sol quelquefois depuis des années. Le Moineau blanc doit profiter des apparitions irrégulières de cette flore, et c'est là peut-être l'explication de la présence et de la densité variables et surprenantes de l'oiseau dans les mêmes endroits suivant les années. Enfin il est certain que le régime alimentaire n'est pas le seul facteur.

En effet, *Passer simplex*, comme les autres espèces du genre, est un Passereau arboricole et percheur. Il ne vit pas et ne se reproduit pas sur le sol, comme beaucoup d'espèces steppiques ou désertiques. S'il y cherche une partie de sa nourriture, il a néanmoins besoin pour se percher au moins de buissons, sinon d'arbres. Tous les Moineaux passent la nuit soit dans des cavités, soit dans des feuillages ou des ramures très denses. *Passer simplex* n'échappe pas à cette règle, d'autant plus que dans les régions qu'il habite il a à se protéger contre des vents violents, fréquents et chargés de sable. Ce ne sont pas les maigres baliveaux de Retem qui croissent partout dans les dunes, qui peuvent lui assurer un refuge, tout au moins nocturne. L'observation de Geyr qui vit les Moineaux blancs venir de tous les points se rassembler le soir dans les roseaux est très significative. SNIGIREWSKI note de même que certains buissons épais de Saxaul servent de refuge nocturne.

Et lorsque vient l'époque de la reproduction un nouveau facteur surgit : Il faut à l'oiseau un emplacement pour édifier et abriter son nid. Nous avons vu que *Passer simplex* est éclectique quant à son mode de nidification ; en cela, il est encore un vrai Moineau. Néanmoins, les modes de nidification peuvent se réduire à deux grands types : ou bien le nid situé dans une cavité, ou bien le nid édifié à découvert. Le premier type est le plus fréquent chez tous les Moineaux. Et les cavités naturelles des arbres sont recherchées avant tout. Les constructions humaines et les cavités rocheuses ne viennent qu'en second lieu. Lorsque le nid est édifié à découvert, il consiste en une vaste construction sphérique. Pour que cette construction puisse tenir dans les branchages il faut que ceux-ci soient denses. Dans le cas de *Passer simplex* on se trouve dans des régions désor-

tiques, où ces conditions de nidification sont assez difficiles à réaliser.

Lorsqu'elles sont réalisées, comme dans l'Oued Mya par exemple, nous voyons l'oiseau en très grand nombre. Dans les dunes par contre, il ne se produit rien de semblable. Et nous arrivons à ce paradoxe que *Passer simplex*, tout en réclamant un substratum de sable, est obligé de fuir les immenses masses de sable constituant les grandes dunes des Ergs du Sahara.

Il est donc absolument incorrect de qualifier cet oiseau d'élément caractéristique des dunes, tout au moins dans le Sahara.

L'attraction de l'oiseau pour le sable est difficile à expliquer. C'est encore la partie végétale du régime à base d'*Aristida*, aussi bien au Sahara qu'en Asie, qui semblerait la cause déterminante mais il doit y en avoir d'autres, encore ignorées. Ce qui est indéniable, c'est qu'en région saharienne, là où croissent des arbres, mais sur un sol consistant, sans sable, dans les « Dafa » par exemple, *Passer simplex* n'existe pas.

Il y aurait-il une corrélation entre la couleur de l'oiseau et celle du sable ? Il nous semble qu'il faille être extrêmement prudent dans toute question d'adaptation et de mimétisme. En ce qui concerne *Passer simplex* l'oiseau femelle est bien couleur de sable. Quant à l'oiseau mâle il présente une teinte générale blanc-gris, rehaussée par le noir de la gorge. Cette teinte est assez peu apparente lorsque l'oiseau est sur le sol. Mais dans les branches l'oiseau est assez visible ; or, c'est là qu'il passe la plus grande partie de sa vie.

Nous ajouterons enfin que *Passer simplex* peut, comme beaucoup d'espèces désertiques, tout au moins à certaines époques, se passer complètement d'eau. Cette eau il doit la trouver alors dans les insectes, les parties vertes des végétaux, et les graines immatures qu'il consomme.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉDÉ (P.). — *Notes d'Ornithologie*, fasc. I, 1928.
 DYBOWSKI (J.). — *L'Extrême-sud algérien* (*Archives des Missions*, 1892).
 ERLANGER (C. VON). — *Beiträge zur Avifauna Tunisiens* (*J. f. Ornith.*, 1899).
 FOLEY ET CEARD. — *Contribution à l'étude de la faune saharienne (Oiseaux)* (*Bull. Soc. Hist. nat. Afrique du nord*, t. 18, n° 8, 15 nov. 1927).
 GEYR VON SCHWEPPEBURG. — *Ins Land des Touareg* (*J. f. Ornith.*, 1918).

- HARTERT. — *Nov. zoologicae*, vol. XX, 1913.
— *Nov. zoologicae*, vol. XXVIII, 1921.
— *Nov. zoologicae*, vol. XXXI, 1924.
— *Die Vögel des Paläarktischen Fauna*.
HEIM DE BALSAC. — *Quelques oiseaux particulièrement intéressants de l'Algérie et du Sahara* (R. F. O., 1925).
— *Contributions à l'Ornithologie du Sahara central et du Sud-Algérien* (*Mémoires Soc. Hist. nat. Afrique du Nord*, t. I, 1926).
KÄENIG (A.) — *Beiträge zur Ornithologie Algeriens* (*J. f. Ornith.*, 1896).
LAVAUDEN. — *Voyage de M. Guy Babault en Tunisie, Oiseaux*, 1924.
— *Voyage d'un Ornithologiste à travers l'Afrique* (R. F. O., 1926).
— *Les vertébrés du Sahara*, 1926.
ROTHSCHILD et HARTERT. — *Nov. zoologicae*, vol. XVIII, 1912.
SNIGIREWSKI. — *Vögel des Wüste Kara-Kum* (*J. f. Ornith.*, 1928).
SPATZ et VON ZEDLITZ. — *Notes sur les Oiseaux observés et recueillis en Algérie* (R. F. O., 1914).
-

NOTE SUR LE GRAND MARTINET DE MADAGASCAR

(*Micropus melba willsi* Hart.)

Par L. LAVAUDEN.

Conservateur des Eaux et Forêts
Directeur des Forêts de Madagascar.

Le Martinet à ventre blanc de Madagascar a été décrit par le Docteur Hartert en 1896 (1), d'après un unique spécimen, en très mauvais état, envoyé par le Révérend James Wills, missionnaire anglican dans la grande Ile.

L'étiquette originale, que nous avons pu examiner nous-même au Museum de Tring, en décembre 1927, ne porte pas de localité précise. Elle mentionne simplement :

« *Imerina-East*, February 1st. 1896 », ce qui fait connaître que l'oiseau a été capturé sur la partie orientale des hauts plateaux, qui occupent tout le centre de Madagascar. Le sexe du spécimen est indéterminé.

Cette espèce n'avait pas été retrouvée depuis 1896. Elle n'était donc connue que par le spécimen type, déposé au Museum de Tring, et qui est, comme nous l'avons dit, en très médiocre condition.

Dès notre arrivée à Madagascar, nous nous sommes préoccupé de rechercher cette rarissime espèce. Nos premières investigations furent absolument négatives. Aucun spécimen de cet Oiseau n'existait dans les collections de l'Académie malgache. Au surplus, personne ne le connaissait.

Cependant, en juin 1928, en parcourant la haute vallée du Sombirano (N. W. de l'Ile) à environ 1.000 m. d'altitude nous pûmes observer, à la jumelle, deux individus parfaitement

1. *Novitates zoologicae*, III, n° 2. p. 231 (1896).

reconnaissables, mais qui passaient assez haut, hors de portée de fusil, et ne s'arrêtèrent point.

Au mois d'août, au cours d'un déplacement dans la région du lac Alaotra, nous eûmes le bonheur de rencontrer à nouveau cet Oiseau dans des conditions favorables, et nous pûmes en capturer et en préparer quatre spécimens (2 ♂ et 2 ♀) (1). Nous avons pu, à cette occasion, nous livrer à quelques observations intéressantes ; d'autres, faites depuis le mois d'août, soit par nous, soit par un de nos amis, nous permettent de donner quelques détails sur cette remarquable espèce.

* * *

Le Dr Hartert avait, dans sa description originale, considéré ce Martinet comme une espèce tout à fait particulière, tout en reconnaissant ses affinités évidentes avec *Micropus melba*, et spécialement avec la forme des montagnes de l'Afrique du Sud *Micropus melba africanus* (TEMME). Mais il ne tarda pas à rectifier ses vues primitives, et l'on s'accordait, naguère, à considérer le Martinet de Madagascar comme un sous-espèce de *Micropus melba*, distincte de *M. m. africanus*, et que l'on nommait, dès lors, *Micropus melba willsi* HARTERT (2).

L'examen de nos échantillons confirme entièrement cette vue.

On ignore encore jusqu'où le Martinet alpin d'Europe (*Micropus melba melba* L.) pousse ses migrations d'hiver, dans l'Afrique orientale. La forme nord-africaine (*M. melba tuneti* TSCHUDI) ne paraît pas franchir le Sahara, dans ses voyages vers le Sud. Mais TEMMINGK a décrit, en 1815, sous le nom de *Cypselus africanus*, une forme particulière de ces Oiseaux, sédentaire dans les montagnes de l'Afrique du Sud. Cette forme se distingue par des teintes un peu plus foncées, par l'élargissement considérable de la bande pectorale, et par la réduction de la tache blanche de la gorge. Elle ne diffère pas sensiblement, par sa taille, de la forme d'Europe.

1. Ces spécimens sont actuellement répartis comme suit : 1 spécimen au Museum de Paris, 1 au Musée de l'Académie malgache à Tananarive. 1 offert par nous à notre éminent ami le Dr Hartert, et un autre dans notre collection personnelle.

2. Cf. W. L. Slater, *Systema avium ethiopicarum*, 1924, I, p. 299.

Le *Micropus melba willsi* a des teintes encore plus foncées. Les parties supérieures sont nettement bronzées. La tache blanche de la gorge est plus allongée que chez *M. m. africanus*, et plus étroite que chez *M. m. melba*. La largeur de la bande pectorale est intermédiaire entre les deux formes, — bien que ce caractère nous paraisse assez variable. Enfin, les dimensions sont sensiblement plus faibles. Voici les dimensions de nos quatre spécimens : (en mm.)

Aile : 198 — 197 — 197 — 193.
 Bec : 10 — 8,5 — 8,5 — 8.
 Tarse : 14 — 14 — 13 — 13.

Les dimensions du spécimen type, d'après le Dr Hartert, sont :

Aile : 190.
 Bec : 10.
 Tarse : 14.

Les dimensions de *M. melba melba*, en ce qui concerne la longueur de l'aile, sont au minimum de 215, et presque toujours supérieures à 218, allant jusqu'à 230. L'aile de *M. melba africanus* est un peu plus courte (autour de 210).

Le *Micropus melba willsi* apparaît comme parfaitement caractérisé, et nos spécimens ont permis de mieux préciser la diagnose de cette forme si intéressante.

* * *

Les circonstances dans lesquelles nous avons capturé nos spécimens méritent d'être rapportées. C'est dans un petit col, entre deux des collines dominant le lac Alaotra, au lieu dit Andranomafana, près d'une ferme, que nous avons tué nos quatre spécimens. Nous commençâmes par en tuer deux ; puis un troisième une heure après (11 heures du matin) enfin un quatrième vers quatorze heures. Nous avions tout d'abord cru à un passage, et pris le petit col en question pour une voie de migration bien déterminée, car il n'y avait aucun Martinet en dehors du col, où se trouvait un champ de coton.

Mais nous ne tardâmes pas à avoir le mot de l'énigme, en examinant le contenu stomacal de nos quatre Oiseaux.

Voici le résultat de cet examen :

- A. — 8 punaises du Coton (*Dysdercus floridus* Sign.) (1).
1 Scolie noire de taille moyenne (17 mm. de long).
Nombreux débris de Punaises du Coton.
- B. — Quelques débris de Punaises du Coton, très détériorés.
1 Coccinelle.
4 Elytres de petit Carabide.
- C. — 2 Grandes Coccinelles tricolores.
1 Punaise du Coton.
2 Elytres de Coléoptère indéterminé.
- D. — 2 Punaises du Coton.
1 Elytre de Coccinelle.
1 Aile d'hyménoptère indéterminé.

Il n'est pas douteux que le champ de coton, parasité par les *Dysdercus*, ne fût un centre d'attraction pour les Martinets qui trouvaient seulement au-dessus de ce champ les Hémiptères qui paraissent constituer une de leurs proies préférées.

Nous avons pu nous rendre compte de l'in vraisemblable acuité visuelle, et de la précision remarquable dont font preuve ces puissants Oiseaux dans la poursuite et la capture de leur proie.

Comme puissance de vol, le Martinet de Madagascar ne le cède en rien au Martinet alpin. Et c'est un spectacle vraiment passionnant pour un Ornithologiste que d'assister aux évolutions et aux chasses tantôt au ras du sol, tantôt dans les airs, de ces extraordinaires navigateurs aériens.

* * *

Nous avons encore deux fois observé depuis lors le Martinet de Wils, une fois sur la route d'Antsirabé, une autre fois à Tananarive, et un de nos amis, l'entomologiste André Seyrig, qui avait été notre compagnon au lac Alaotra, a vu, lui aussi, plusieurs de ces Oiseaux passant aux environs de Tananarive.

A Madagascar, comme ailleurs, le grand Martinet aime l'al-

1. Détermination de M. C. Frappa, entomologiste du Service de l'Agriculture, à Tananarive.

titude. La région du lac Alaotra est aux environs de 800 m. Le haut Sombirano descend du massif du Tsaratarana, point culminant de l'île (2.880 m.). Antsirabé est à plus de 1.500 m. ; Tananarive à 1.400. Le caractère montagnard de l'espèce est d'autant mieux précisé qu'il m'a été impossible d'obtenir, sur les côtes, tant à l'Ouest qu'à l'Est, le moindre renseignement sur elle, et que je ne l'y ai jamais vue, bien qu'y ayant très longuement voyagé.

Ces Oiseaux sont, somme toute, très rares. Il faut des circonstances particulières pour faire autre chose que les voir passer, très haut en l'air. D'autre part, les collecteurs indigènes — même ceux qui savent manier un fusil — sont absolument incapables de tirer un Oiseau aussi rapide, dont le tir offre vraiment de très sérieuses difficultés. Tout cela explique bien, la rareté de l'espèce aidant, que l'existence de ces Oiseaux ait échappé à tous les voyageurs et à tous les naturalistes qui se sont succédé à Madagascar jusqu'en 1896, et qu'ils soient restés en outre, plus de trente ans, sans avoir été retrouvés, depuis la découverte du type.

Pour pouvoir retrouver cet Oiseau à coup sûr il faudrait connaître ses places de ponte. Celles-ci ne peuvent se trouver que dans des escarpements rocheux. Or de telles formations sont très rares à Madagascar, sauf dans les plateaux calcaires de l'Ouest, qui sont trop bas pour donner asile à l'espèce. A notre avis, celle-ci doit nicher dans les grands rochers qui, au Nord-Ouest de l'île, bordent le cours du Sombirano et mieux encore de la Ramena. Nous nous efforcerons du reste de résoudre, de visu, et par l'observation directe, ce problème intéressant.

ORNITHOMÉLOGIE (1). DE L'ANALYSE DES VOIX D'OISEAUX.

Par Henri JOUARD.

En 1928, je terminais en ces termes le chapitre « Considérations essentielles » de mon article « De l'Ornithomélographie » (2) : « *Des qualificatifs appropriés et une bonne description sont les compléments indispensables d'un cliché et d'une onomatopée minutieusement établie.* La description sera, autant que possible, explicative (des figures), comparative (rappelant des sons humains, animaux ou mécaniques, connus de chacun), et analytique (portant sur les différents motifs du chant) ». C'est sur le sens et la valeur de cet « *analytique* » que je crois devoir insister aujourd'hui :

J'ai déjà donné (3) quelques-unes des raisons qui militent en faveur d'une distinction radicale, pour chaque oiseau, entre son *chant* et ses *cris* (ou *appels*). En voici d'autres, complémentaires : Les oiseaux crient, ou peuvent crier, toute l'année (Il est bien évident toutefois que, les cris n'apparaissant qu'avec les circonstances dont ils dépendent, certains d'entre eux ne sont poussés qu'à certaines époques, par exemple le « cri de migration »). Ils ne chantent guère qu'au printemps, saison normale des noces (S'il arrive au Rouge-gorge, au Rouge-queue titis, à la Bergeronnette jaune, aux diverses Mésanges, à d'autres encore, de chanter l'automne, voire l'hiver, ces oiseaux font exception à la règle ; leurs chants d'automne et d'hiver ne sont souvent, d'ailleurs, qu'un terne reflet de leurs chants printa-

1. Ornithomélogie : Science de la voix des oiseaux Ornithomélographie : Écriture (transcription) des voix d'oiseaux.

2. in *Revue française d'Ornithologie*, n° 224, décembre 1927, p. 399 à 407.

3. *l. c.*, p. 399, note (2).

niers). Les cris sont, dans une seule et même espèce, à peu près identiques d'un individu à l'autre dans des conjonctures semblables. La beauté du chant, elle, dépend, dans une seule et même espèce, de l'individu — que celui-ci soit un excellent ou un médiocre artiste, qu'il sache inventer ou se répète servilement, qu'il incorpore ou non à son fonds propre des imitations d'autrui. Les cris sont, en général, plus brefs, moins mélodieux que les chants ; ils sont aussi, toujours en général, émis sous forme de sons isolés ou de sons en série plutôt qu'en strophes (1) ; enfin, on peut facilement les provoquer — en s'approchant d'un nid, en exposant dans un jardin une Chouette empaillée, etc... — Dans l'immense majorité des cas, l'observateur expérimenté qui perçoit la voix d'un oiseau en saisit d'emblée la signification profonde, cri ou chant. Dans un chant, même pauvre, même criard, même bredouillé (et il est bien des espèces qui chantent mal), il saisit un accent plus passionné, il sent qu'une âme s'exprime, tout entière...

L'étude des voix d'oiseaux sous leur aspect « cri » ou « chant », c'est leur étude par le dedans, leur étude psychologique. Mais il y a leur étude par le dehors, leur étude physique. Je reviens donc, pour plus de détails, sur les définitions que j'ai données de la strophe, de la série, du motif et de la ligne mélodique, puis sur les différents points qui requièrent l'attention spéciale de l'ornithomélologue.

La strophe, ai-je dit, en substance, c'est un ensemble organisé de sons, un tout harmonieux homogène, considéré indépendamment de sa valeur psychique (cri ou chant) (2). Si les sons émis, même très rapprochés les uns des autres, apparaissent incohérents, non « composés » entre eux, on ne parlera pas de strophe, mais de *série* (exemples : Le cri de frayeur du Merle noir est une strophe de cris ; le cri d'alerte du Troglodyte n'est qu'une série de cris). — Comme la strophe poétique humaine peut comprendre plusieurs phrases, de même la strophe de l'oiseau peut comprendre plusieurs figures musicales particu-

1. Voir plus loin.

2. *I. c.*, p. 406, note (2) : « Par « strophe » il faut entendre une période sonore organisée, à l'issue de laquelle l'oiseau marque un silence plus ou moins prolongé, avant de reprendre soit la même strophe soit une autre strophe. »

lières. Nous appellerons *motif* (1) chacune de ces figures musicales particulières. — Les strophes faites d'un seul motif seront dites *strophes simples* (exemple : les chansons flûtées du Lorient) et les strophes faites de plusieurs motifs *strophes composées* (exemple : les chansons des différentes Fauvettes). — Pour distinguer entre eux les motifs et entre elles les strophes simples, nous nous servirons des qualificatifs par lesquels nous distinguerons également entre elles les « lignes mélodiques » (2) : *motifs ou strophes en ligne, montants, baissants, ondulés, rompus*. — Dans les strophes composées nous distinguerons sous nom de *strophes de répétitions* les strophes dans lesquelles un seul motif est répété, immuable, plusieurs fois de suite (exemple : les chansons de la Mésange charbonnière) ; *strophes de variations* les strophes dans lesquelles le motif, de quelque nature qu'il soit, est répété, mais sous une forme chaque fois un peu modifiée (exemple : les chansons de l'Alouette lulu) ; *strophes de changements* les strophes dans lesquelles apparaissent plusieurs motifs foncièrement différents (exemple : les chansons du Merle noir).

La *chanson* de l'oiseau peut comprendre une ou plusieurs strophes. Nous ne parlerons d'une *chanson à plusieurs strophes* que si les strophes se suivent les unes les autres de telle façon que nous puissions les considérer comme « allant » musicalement ensemble, résultant d'une même inspiration. Autrement, nous n'aurons pas précisément affaire à une chanson, mais à plusieurs chansons, à une *suite de chansons*. Et, de nouveau, parmi les chansons à plusieurs strophes, nous distinguerons celles à *strophes identiques* (qui sont redites telles quelles), à *strophes ressemblantes* (ne présentant entre elles que de légères modifications), à *strophes diverses* (autrement composées).

La *ligne mélodique*, disais-je encore (3), est une ligne idéale qui relierait les différents sons d'une strophe (ou d'un motif) et exprimerait leur rapport tonal. Cette ligne peut être parfaitement horizontale ou « en ligne » (exemple : les chansons du Bruant zizi) régulièrement montante (certaines chansons du

1. *I. c. id.*, « Par « motif » il faut entendre un élément musical complet, mais cet élément lui seul ».

2. Voir plus loin.

3. *I. c.*, p. 405, note (2), « Par « ligne mélodique » il faut entendre une ligne qui relierait les différents éléments d'un chant et exprimerait le rapport de toutes ses tonalités ».

Roitelet triple bandeau), régulièrement baissante (certains cris d'appel du Pic vert), régulièrement ondulée (les chansons du Roitelet huppé), rompue (la plupart des chants de passereaux).

— Il faut distinguer les *sous simples* (monosyllabiques) des *sous doubles* (bisyllabiques), des *sous multiples* (plurisyllabiques) (1).

Il faut distinguer les *sous brefs* (tel, le cri d'appel du Pinson) des *sous longs ou tenus* (tel, le miaulement de la Buse).

Il faut distinguer les *sous purs* (tels, les cris des différents Pouillots, ou, dans notre domaine, ceux que nous produisons en sifflant avec des lèvres en bon état), qui correspondent plus ou moins à l'une des voyelles de notre alphabet (i, o, u), des *sous impurs ou mêlés de bruits* (tel, le « cri de pluie » du Pinson, ou, dans notre domaine, celui que nous produisons en tenant devant notre bouche, qui siffle, une lame de couteau), qui correspondent plus ou moins à une voyelle de notre alphabet concurremment avec laquelle bruirait une consonne, des *sous bruissants* (tels, le chant (?) du Râle de Genêt ou, dans notre domaine, ceux que nous produisons en remontant le poids d'une horloge, en frottant sur le sol un chiffon de papier, en raclant un morceau de bois sur les pointes de dents d'un peigne, en sciant une planche), qui correspondent plus ou moins aux consonnes dures de notre alphabet (2).

Il faut distinguer la *sonorité* ou l'*intensité* des différents sons (sonorité ou intensité, bien entendu, relatives et plus ou moins à la disposition de l'oiseau mais telles, toutefois, qu'un Pic vert, par exemple, crie toujours plus fort qu'une Hironnelle).

Il faut distinguer le *timbre* des différents sons (On entend par « timbre » cette qualité d'un son qui permet de ne pas le confondre avec un autre son de même longueur, de même pureté, de même sonorité et de même tonalité (3), et qui fait que, par

1. Les cris sont fréquemment des sons simples; les chants sont toujours des sons multiples. Par sa définition même la strophe, qu'elle soit « de cris » ou « de chant », comprend des sons multiples (on peut évidemment imaginer le cas d'une « strophe simple » — ne comprenant qu'un seul motif — dont le motif ne comprendrait qu'un seul son. Mais, alors, on n'emploierait plus, pour la désigner, le nom de strophe).

2. Relire, à ce sujet, le premier paragraphe de mon chapitre « Considérations essentielles » I. c., p. 140 (caractère phonétique et caractère tonal).

3. Pour ce qui a trait à la tonalité des différents sons et aux moyens de

exemple, on entend immédiatement si une même note est jouée par un violon ou par une flûte et si une même parole est prononcée par l'une ou l'autre personne).

La pureté, la sonorité, le timbre d'un ton, il faut les comparer à la pureté, à la sonorité, au timbre d'autres sons.

— Dans le cas de sons doubles ou multiples, on étudiera leurs relations mutuelles : Ont-ils la même longueur, la même pureté, la même sonorité, la même tonalité, le même timbre ? S'ils ne sont pas de la même tonalité, le second (et les suivants) monte-t-il (montent-ils) ou baisse-t-il (baissent-ils) par rapport au premier (à ceux qui les précèdent) (1) ?

La longueur comparée des sons successifs donnera le *rythme*, élément qu'il importe essentiellement de fixer. (On pourra trouver une base de longueur pratique, dans le tic-tac d'une pendule, à transcrire musicalement en « noires » (*temps*)).

Ces sons successifs, quel est le mode de leur débit ? C'est-à-dire, sont-ils liés les uns aux autres sans lacune ni pause (*legato*, voire *glissando*), où sont-ils nettement coupés les uns des autres (*staccato*) ?

L'*intervalle* qui les sépare est-il de même valeur que les intervalles — dont le moindre est le demi-ton — de notre musique humaine ?

Quelle est, en outre, la *durée totale* de leur émission (2) ?

* * *

Que le lecteur — qui voudra bien excuser la monotonie, hélas inévitable, de cette « analyse » nécessaire (3) — me permette encore, pour finir, de lui recommander d'employer, dans ses descriptions de voix d'oiseaux — dont, nous l'avons vu, l'écriture musicale ne supprime pas l'importance — des termes rigou-

la repérer. je ne vois rien d'essentiel à ajouter, pour l'instant, à ce que j'en écrivais en 1928, dans mon § « Détermination des tonalités » l. c., p. 404-405, auquel je renvoie le lecteur.

1. Ce qui revient à étudier la « ligne mélodique » qu'ils forment.

2. J'attache un grand prix à cette notation de la durée des strophes et, à l'encontre des ornithoméologues allemands qui, souvent, la négligent, je l'indique le plus possible (en secondes) à l'appui de mes clichés.

3. Nécessaire jusque dans l'indigeste terminologie qu'elle comporte (au sujet de laquelle d'ailleurs, je me rencontre avec le Dr Stadler) : comme, dans la Systématique, est nécessaire une nomenclature stable.

reusement exacts : qu'il ne dise ni grinçant pour aigu, ni sourd pour bas, ni « trille » pour « roulade » (1). Et qu'il ne confonde pas les sons sifflés (exemple : le *forte* du chant de la Fauvette à tête noire) avec les sons claquants (exemple : la finale sonore du chant de la Fauvette babillarde) ! Alors, mais alors seulement, il fera du bon travail — du travail *communicable*.

Dijon, 26 Avril 1929.

P. S. — Il devrait aller sans dire — mais j'aime encore mieux le spécifier — qu'une étude ornithomélogique ne saurait être complète sans :

1° qu'y soit définie la *qualité* de la voix en question (qualité susceptible, évidemment, d'être appréciée d'une façon un peu différente par les différents auditeurs mais telle *en soi*, cependant, qu'on ne risquera guère de passer de plus de l'un à l'autre des degrés suivants : très bonne (ex : Rossignol) ; bonne (ex : Fauvette à tête noire) ; assez bonne (ex : Fauvette grisette) ; médiocre (ex : Cini) ; mauvaise (ex : Gobe-mouches gris) ; très mauvaise (ex : Gros-bec) ;

2° qu'y soit notée l'époque totale du chant (avec ses raleutissements, ses reprises, etc...) ;

3° qu'y soit spécifié le mode du chanter (chant posé, oiseau tremblant, bec largement ouvert ou mi-clos, chant au vol, etc...).

1. Le *trille* consiste dans le battement rapide et plus ou moins prolongé d'un son avec le son qui lui est, dans la gamme, immédiatement supérieur : rares sont les oiseaux qui émettent de véritables trilles. La *roulade* consiste dans la répétition très rapide et plus ou moins prolongée d'un seul et même son ; nombreux sont les oiseaux qui émettent des roulades.

**OBSERVATIONS SUR LES OISEAUX
DE LA BANLIEUE IMMÉDIATE SUD DE PARIS
ET SUR QUELQUES ESPÈCES
OBSERVÉES DANS PARIS MÊME (suite)**

par P. ESTIOT.

PASSÉRIFORMES

Corvus corone corone L. — Corbeau corneille.

De passage et quelques rares couples sédentaires à Vitry.

24 avril 1907. Un nid établi dans une propriété, à la cime d'un Pin, contient 5 œufs; les oiseaux installés depuis un certain temps dans cette propriété avaient commencé leur nid dès le 24 mars.

Dans le même quartier de Vitry, plusieurs années de suite depuis environ 1912, un couple s'est établi et a élevé plusieurs couvées.

Les 10-15 octobre 1916, 7 ou 8 individus, toute une famille sans doute, viennent tous les matins piller deux Noyers près de la maison.

Le 24 mars 1913, l'on tue un ♂.

Corvus cornix cornix L. — Corbeau mantelé.

Se voit l'hiver; se joint généralement aux Corneilles noires; se trouve souvent au bord de la Seine, où on le voit même à Paris près le Jardin des Plantes.

Tué plusieurs fois à Vitry et à Thiais (Seine).

Corvus frugilegus frugilegus L. — Corbeau freux.

Passé à Vitry et dans les environs en automne en bandes des plus nombreuses, repasse au printemps; de nombreuses bandes se fixent sur le territoire pour y passer l'hiver.

1904. 26 octobre, premières bandes allant au Sud.
22 novembre, une énorme bande se dirige au Sud-Ouest, le temps est au froid, neige dans le Nord et l'Est.
1909. Fin octobre, après de grands vents, de grosses bandes passent en direction du Sud-Sud-Ouest.
1910. Fin octobre, mêmes observations.
1^{er} novembre, tempête de vent du Sud, les Freux passent en nombre, allant dans cette direction.
1911. 26 à fin octobre, bandes se dirigeant au Sud.
1912. 20 octobre, premières bandes allant au Sud-Ouest.
25 octobre, 8 heures du matin, des bandes nombreuses passent en direction du Sud-Ouest.
27 octobre, vent du Sud-Ouest faible, les Freux passent en troupes nombreuses presque sans discontinuer de 7 heures du matin à 4 heures du soir.
1913. 9 février, 7 à 8 heures du matin, un grand nombre de ces oiseaux passent très haut en direction du Nord, vent d'Ouest insignifiant.
14 octobre, 7 heures du matin, premiers Freux allant au Sud.
20 octobre, gros passage.
1914. 23 octobre, bandes allant au Sud.
24 octobre, temps doux, pas de vent, les Freux passent haut, assez nombreux à partir de 7 heures du matin ; les bandes sont d'environ six à cinquante oiseaux.
1915. 17 juillet, le matin à 8 heures une bande de 50 à 60 Corbeaux, sans doute des Freux ou peut-être des Corneilles noires, volent en rasant les toits des maisons en direction du Sud-Ouest ; un vent violent souffle de ce côté.
1916. 22 octobre, passage de petites bandes volant haut en direction du Sud-Sud-Ouest.
27-31 octobre, en nombre, même direction.
1^{er} novembre, plusieurs grands vols, en direction du Sud-Sud-Ouest ; dans la matinée, le temps qui était mauvais s'étant remis, les bandes passent sans interruption.
1917. 11 mars, freux très nombreux allant au Nord-Est par troupes de 200 à 300 oiseaux ; vu plusieurs bandes

dans la journée, temps très doux, + 12°, après quelques jours de mauvais temps.

26 octobre, les premières bandes assez nombreuses font leur apparition, vent du Sud-Ouest, il a fait avant cette date très mauvais temps, tempêtes.

Fin octobre, le passage continue, bandes ininterrompues.

19**¹. Octobre (1), à Vitry, vers 2 heures après-midi, les Freux passent encore par bandes d'environ 50 oiseaux en direction du Sud-Sud-Ouest, beau temps vent faible, les oiseaux passent haut.

19**¹. Octobre, 10 heures du matin (heure d'été), bandes allant au Sud-Ouest.

1923. 27 octobre, passage des premières bandes, le temps a été très mauvais les jours précédents, plusieurs petits vols de 10 à 15 oiseaux, direction Sud-Sud-Ouest.

1924. 25 octobre, passage assez important de Freux, quelques petits vols avant cette date ; les 26-27 et surtout 28, augmentation des bandes, vent du Sud-Ouest, temps doux avec un peu de pluie ; les oiseaux passent surtout quand il y a des éclaircies ; arrêt complet du passage lorsqu'il pleut.

1925. 20 octobre, apparition à Vitry des premiers Freux par petits vols.

Du 22 au 26 octobre, passage en nombre, parfois par grands vols de 50 à 100 oiseaux, le temps est mauvais, parfois très mauvais, averses, grand vent, avec éclaircies, vent du Sud-Ouest à Sud-Sud-Ouest et Ouest-Ouest-Sud ; les passages se font surtout dans l'après-midi ; le 28, le temps se remet, il en passe à peine quelques-uns ; les jours suivants et les premiers jours de novembre le passage continue, mais à partir du 6 novembre les bandes sont peu nombreuses, puis le passage devient à peu près nul.

1926. 17 février, à Vitry, vent de l'Ouest faible, gros rassemblement de Corbeaux, Freux très certainement, d'environ 300 sujets, tournant ou volant en direction du

1. Les dates et années de cette observation et de la suivante ayant été détruites (brulées) ainsi qu'une feuille de notes, je ne sais à quelles années attribuer ces deux observations, pendant ou après la guerre de 1918 à 1922.

Nord ; un plus petit groupement se forme près du plus gros, environ 50 oiseaux ; à chaque instant des Corbeaux arrivent se joindre aux deux groupes, puis les deux bandes se fondent, et l'ensemble, d'environ 400 à 500 oiseaux, s'éloigne en tournant toujours en cercle, dans la direction du Nord.

2 avril, à Paris, quai du Louvre, angle de la rue du Louvre, sur le contre-quai du bord de la Seine, sur deux gros Peupliers, une petite colonie de Freux construit des nids ; il y en a cinq ou six de commencés (1).

29 octobre, sur Vitry, de 8 à 10 heures du matin, passage, sans arrêt, de bandes en grand nombre, vent Sud-Sud-Ouest ; vers 10 heures le passage s'arrête, le temps devient mauvais.

Le 28, il y avait eu quelques vols, et avant cette date, quelques rares bandes, le vent étant Nord ou Nord-Est avec temps froid.

30 octobre-1^{er} novembre, temps froid, vent du Nord, pluie glaciale, passage arrêté.

2 novembre, le vent tourne au Sud ; bien que le temps soit frais, le passage reprend dans la matinée et s'arrête vers 11 heures ; les oiseaux passent haut.

4 novembre, temps, doux et couvert, vent du Sud à Sud-Ouest ; passages dans la matinée surtout pendant les éclaircies, arrêt vers 11 heures ; le temps se couvre, il pleut à partir de 3 heures du soir.

11 novembre, vent du Sud-Sud-Ouest, beau temps, soleil, malgré ce temps favorable ; je ne vois plus que quelques rares bandes de Freux, le passage semble terminé, tout au moins sur la région.

Coleus monedula spermologus VIEILLOT. — Corbeau choucas.

Non sédentaire à Vitry ; se voit de temps à autre venant sans doute de Paris où il habite certains monuments (Notre-Dame, Opéra, etc.).

Quelques-uns aussi de passage en automne, généralement mélangés aux bandes de Freux.

1. Cette petite colonie continue à nicher à cette endroit. Observé les nids en 1928 et 1929 (la Rédaction).

1912. 25 octobre, plusieurs individus avec un vol de Freux, allant au Sud-Ouest, 8 heures du matin; déjà vu un passage le 12 octobre, mais de Choucas seuls.

Pyrrhonorax pyrrhonorax (L.). — Crave ordinaire.

En décembre 1879, à Ivry-sur-Seine, sur la route passant devant l'Hospice des Incurables, vu un Crave, à quelques pas, fouillant du bec dans les crottins de cheval.

Pica pica galliae KLMDT. — Pie ordinaire.

Sédentaire et nicheuse à Vitry; y habitait encore en 1927.

Garrulus glandarius glandarius (L.). — Geai ordinaire.

De passage irrégulier; espèce accidentellement sédentaire et nicheuse à Vitry.

1879. 18 octobre, un énorme passage suivant le coteau dans la direction du Sud; le passage dure toute la journée et les vols se suivent sans discontinuer.

1903. 13 avril, un petit vol allant au Nord.

1903-1904, vu plusieurs fois des oiseaux cantonnés dans la localité où ils ont dû nicher.

1907. 14 avril, une bande d'environ 25 oiseaux.

1908. Mai, trouvé un nid avec des œufs, dans une propriété voisine; détruit par les Pies.

1910. 8 octobre à Paris, trois Geais ne sachant où aller volent sur les maisons de la rue de Rivoli, à la hauteur du Jardin des Tuileries.

1918. 27 avril, un couple installé dans un parc de la localité.

1919. 5 octobre, passage d'une bande de 20 oiseaux.

1920. 16 avril, observé un couple sédentaire.

19 avril, une bande d'environ 100 oiseaux passe en direction de l'Est à 7 h. 30 du matin (heure d'été) venant de l'Ouest; le vent est au S.-O.-O.; il pleut, je n'ai pu savoir si le passage était commencé avant cette heure ni s'il avait continué après mon observation.

14 avril, j'en vois plusieurs qui semblent cantonnés.

1925. 30 septembre, gros passage en direction du S.-O. estimé à 2 ou 3.000 oiseaux.

Oriolus oriolus oriolus (L.) Lorient jaune.

Était assez commun à Vitry au printemps et pendant l'été, nichait, plus observé depuis 1921.

1897. 20 mai, entendu le premier chant du ♂
 1899. 29 avril —
 1900. 5 mai —
 1902. 26 avril —
 1903. 2 mai —
 1904. 7 — —
 1905. 9 — —
 1907. 5 — —
 1908. 5 — —

En juin trouvé un nid.

1909. 2 — —
 1919. Je n'avais pas entendu cet oiseau depuis plusieurs années quand, le 2 mai, un ♂ se fit entendre, puis le 20 du même mois, encore en juin, juillet, et pour la dernière fois de l'année le 15 août.
 1921. 19 mai, entendu le chant du ♂.

Sturnus vulgaris vulgaris L. Etourneau vulgaire.

Espèce sédentaire et nicheuse à Vitry, aussi de passage.

1903. 15 mars, un couple occupe un trou d'arbres pour y nicher.
 1905. 4 mars, un ♂, installé dans un parc de la localité où je puis me rendre de temps à autre, et où je verrai et entendrai l'oiseau une partie du printemps, imite à s'y méprendre le chant de plusieurs oiseaux, principalement de la Grive draine, le cri du Gros-bec, frappe ses mandibules l'une contre l'autre, de façon à imiter le bruit fait par les Pics en frappant contre les arbres, le roucoulement de la Tourterelle, etc.
 1912. 20 septembre-15 octobre. Une bande de 150 à 200 individus installée dans les jardins près de la maison; les oiseaux peu farouches se laissent approcher de très près.
 1914. 27 avril, jeunes dans plusieurs nids.
 Fin septembre, 15 octobre. En très grand nombre dans les jardins de Vitry, viennent dans le nôtre manger des baies de sorbier, s'attaquent aux poires, même aux fruits d'hiver.

Pastor roseus (L.). Martin roselin.

Un exemplaire aurait été tué à Vitry, près le barrage de Port-à l'Anglais, vers 1880, par un chasseur de la localité, qui connaissait les oiseaux. Je n'ai pu vérifier le fait.

Passer domesticus domesticus (L.). Moineau domestique.

Très commun. Niche.

1910. 14 avril, ponte du premier œuf.

1904. 21 avril, œufs dans tous les nids établis dans les nichoirs.

1907. Je vois souvent un Moineau isabelle installé aux environs de la maison; il y est encore en 1908-1909 et a niché en 1909; je n'ai pu trouver le nid, mais je ramasse des jeunes isabelle jetés à bas du nid par d'autres Moineaux; les deux jeunes trouvés à terre ont environ huit jours; l'adulte isabelle, ♂ ou ♀, disparaît. En novembre 1910, soit le même, soit un autre de couleur isabelle réapparaît; je le vois près de la maison avec d'autres Moineaux; l'oiseau est très farouche, il est toujours là en 1911 et, le 3 mars 1912, je le capture au trébuchet; c'est une ♀, je suppose que c'est le même Moineau isabelle que celui observé depuis 1910 et peut-être même depuis 1907; l'oiseau, conservé en volière, meurt le 8 mai 1920.

J'ai dans ma collection une ♀ de couleur isabelle, tuée, dans une propriété proche de la maison où j'habite, le 7 février 1907.

1916. 7 mai, ponte de 4 œufs. Les pontes sont commencées tardivement cette année.

1917. 7 mai, ponte de 5 œufs. Même observation que pour 1916, il a fait froid jusqu'en avril.

1920. 10 avril, 2 œufs dans un nid, première ponte observée.
25 — jeunes éclos.

Passer montanus montanus (L.). Moineau friquet.

Commun à Vitry. Niche.

J'en ai tous les ans des nichées dans des pots à fleurs percés d'un trou et accrochés aux murs du jardin, aussi dans des bûches-nichoirs, également sous les tuiles qui recouvrent la crête des murs.

1903. 9 mai, ponte de 5 œufs.

10 juin — 5 —

1914.	7 mai	—	4	—	non couvés.
	7 —	—	5	—	couvés d'environ 7 jours.
1915.	9 —	deux pontes de 5 œufs non couvés.			
1916.	7 —	ponte de 5 œufs dans une bûche-nichoir.			
1918.	23 juin	—	6	—	—
1922.	10 mai	—	5	—	—
	9 juillet	—	6	—	dans un trou d'arbre.
1923.	26 avril	—	5	—	
	21 mai	—	6	—	

Pyrrhula pyrrhula. Bouvreuil vulgaire.

Observé très rarement à Vitry.

Une ♀ tirée le 11 décembre 1904.

Coccothraustes coccothraustes coccothraustes (L.). Gros-bec vulgaire.

Pas commun, se voit surtout l'hiver, niche.

1903. 2 juin. L'on m'apporte deux jeunes tombés du nid.

1904. 20 avril, vu un.

1904. 8 mai, un nid à environ 3 mètres de haut, contenant 5 œufs.

10-15 octobre, en nombre, sans doute un passage ; les oiseaux mangent les fruits du Sorbier dans les jardins à Vitry.

1923. En août, l'on m'apporte un jeune ramassé place Victor Hugo à Paris. L'oiseau se nourrit facilement, s'habitue vite à la volière, très familier vient prendre des vers de farine, dont il est très friand, au bout des doigts ; par ses cris de rappel en attire d'autres et l'on en voit fréquemment se poser sur les arbres du jardin.

Un tué en janvier 1895, à Vitry, mangeait des graines de lilas.

Chloris chloris chloris (L.). Verdier ordinaire.

Commun, sédentaire et de passage à Vitry, niche.

1900. Mai, un nid, ponte de 3 œufs.

1903. 10 mai — 5 —

1908. 20 avril, temps froid, grande bande de ces oiseaux avec des Linots.

1914. 26 avril, deux nids contenant chacun un œuf.

18 mai, un nid avec 5 œufs couvés.

— un autre nid avec 6 œufs.

1915. 29 avril à Paris, jardin des Tuileries, 5 Verdiers posés à terre mangent des semences de Seneçons ; doivent nicher dans ce jardin.

2 mai, à Vitry, un nid 5 œufs, la ♀ couve.

1920. 20 août, un nid renversé par le vent contenait 4 jeunes trouvés morts, oiselets d'environ dix jours.

Fringilla cœlebs cœlebs L. Pinson ordinaire.

Très commun, niche, est sédentaire et de passage.

1902. 27 avril, deux nids contenant chacun un œuf.

1916. 19 février, entendu le premier chant du ♂.

1917. 27 — —

1919. 23 — —

1920. 15 avril, nid avec des jeunes de 2 jours.

1925. 2 juillet, nid contenant 4 œufs ; la ♀ couve.

Fringilla montifringilla L. Pinson d'Ardennes.

De passage irrégulier en automne, séjournait en hiver surtout par temps froid.

Carduelis carduelis carduelis (L.). Chardonneret élégant.

Était plutôt rare à Vitry, est devenu plus commun vers 1910.

1913. Fin juillet, jeunes sortis du nid. Depuis cette année 1913, j'en vois de temps à autre, l'espèce niche dans le pays, mais en petit nombre ; l'on en voit aussi au passage d'automne.

Carduelis spinus (L.). Tarin ordinaire.

De passage irrégulier, se voyait en hiver surtout par temps froid.

L'une des années 1868-1869 ou 1870, en mars, il avait gelé à glace, sur la route de Vitry à Choisy, des centaines de Tarins mangeaient les bourgeons des ormes.

1902. Novembre, une ♀ dans la volière en attire d'autres qui passent et l'on en voit de temps à autre en novembre, décembre 1902 et en janvier 1903.

1903. 19 février, dans une pépinière vu une bande de dix oiseaux.

1910. Octobre, vu à plusieurs reprises dans le jardin des ♂ et des ♀ ; viennent aux cris d'appel de ceux qui sont en volière.

Serinus canarius serinus (L.). Serin méridional.

- Cette espèce, qui, ces années dernières, était commune pendant la belle saison à Vitry, où elle venait pour nicher, surtout dans les jardins près des maisons, n'a dû faire son apparition dans la région qu'à une date que je ne puis préciser; mais il y a un fait certain, c'est que la petite collection d'œufs que j'avais réunie vers 1872-1876 et dont j'ai conservé les spécimens ne renfermait pas d'œufs de cet oiseau; peut-être l'espèce était-elle rare à cette époque dans la région.
1900. 5 avril, vu et entendu plusieurs ♂.
1901. mai —
1902. mai —
1903. 3 mai, un nid contient 3 œufs.
10 mai, plusieurs dans les cultures près des jardins.
1^{er} août, entendu le chant de plusieurs ♂
27 septembre, entendu encore un ♂.
1904. 20 mars, entendu le chant du premier ♂.
1^{er} avril, vu plusieurs.
14, 21, 25 avril, en nombre.
3 mai, nid avec des jeunes.
1905. 2 avril, vu le premier.
1906. en avril —
1907. 6 avril —
25 avril, très nombreux de tous côtés dans les jardins.
1908. 3 mars, vu plusieurs.
8 mars, une ♀ tirée m'est apportée.
20 mars, petite bande de 7 oiseaux, cette petite bande, probablement une famille, a dû passer l'hiver 1907-1908 à Vitry, car j'ai vu plusieurs fois les oiseaux pendant l'hiver dans la propriété où a été tuée la ♀ le 8 mars: ces Cinis épluchaient les bourgeons des Ormes, sans doute pour s'en nourrir, faute de mieux.
1910. 18 mars, entendu le chant du premier ♂.
1911. 10 avril, pas encore observé à Vitry, le temps est froid,
— 5^o les premiers jours du mois.
20 avril, de nombreux ♂ se font entendre.
1912. 9 mars, entendu le premier ♂.
22 — plusieurs ♂ poursuivent des ♀ en chantant.
1913. 25 — entendu à Vitry le chant du premier ♂. Le
9 mars étant à Fontainebleau, puis à Melun, j'avais

- déjà observé et entendu cet oiseau dans ces deux localités.
- 7 avril, chant de plusieurs ♂ quoique le temps fût froid.
1914. 30 mars, vu et entendu le premier ♂.
En avril, en nombre de tous côtés dans la localité.
26 avril, un nid contenant 5 œufs, la ♀ couve.
18 mai, les jeunes sont partis du nid trouvé le 26 avril ;
je les vois installés autour et sur les bords du nid ;
doivent y revenir pour passer la nuit.
1915. 13 avril, observé et entendu le premier ♂.
1916. 12 — — — —
16 — vu plusieurs.
1917. 19 — entendu le chant du premier ♂.
22 — vu et entendu un autre ♂.
1918. 5 — chant du premier ♂.
Courant d'avril, de nombreux ♂ chantent de tous côtés.
1919. 3 avril, entendu le chant du premier ♂, serait même
arrivé dans le jardin depuis le 29 mars.
18 avril, chant de nombreux ♂.
1920. 13 mars, entendu le premier ♂.
15 avril, très communs, partout dans la localité, les ♂
chantent de tous côtés, trois poursuivent une ♀ ; je
n'ai jamais remarqué une telle abondance de ces oi-
seaux.
- 1921, 1^{er} avril, entendu le premier ♂.
1922. 9 — — — —
1923. 23 mars, — — — —
1924. 18 avril, entendu le premier ♂, il se pourrait que ces
oiseaux soient arrivés avant cette date, mais comme
le temps était froid, les ♂ ne se sont pas fait entendre.
1925. 4 avril, vu et entendu le premier ♂.
M. G. Cogneau à Ris-Orangis (Seine-et-Oise) m'informe que
les Cinis seraient déjà arrivés dans cette localité dès le 15 jan-
vier, je crois plutôt que ce sont des oiseaux qui n'ont pas émi-
gré en 1924, l'hiver ayant été doux, observation à rapprocher
de celle faite à Vitry en 1908.
1926. 27 mars, vu et entendu le premier ♂.
1927. 4 avril, observé les deux premiers, tous deux ♂.

(A suivre.)

CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS

Calendrier ornithologique :

Les migrations de retour en mars 1929.

Un des faits les plus remarquables de la période qui a suivi les grands froids de février 1929 a été le barrage opposé à la migration de retour par la lenteur du dégel dans le Nord de la France. Dans notre région charentaise, une série de belles journées, du 22 au 27 février, avait amené une reprise du mouvement vers le Nord. Les premières Fauvettes à tête noire faisaient leur apparition. Vanneaux, Grives musciennes, Litornes et Alouettes des champs passaient. Mais il fut bientôt évident que le flot migrateur, au lieu de s'écouler normalement était endigué ou refoulé et que les légions voyageuses s'accumulaient. En effet, le dégel, déjà marqué chez nous le 3 mars, commençait seulement à se faire sentir au Nord de la Loire, où la glace couvrait encore les mares et les ruisseaux. Du 1^{er} au 8 mars, de la Gironde à la Loire, pour ne parler que de la région que j'ai pu observer, on put assister au spectacle vraiment extraordinaire de Vanneaux innombrables répandus partout, surtout dans les prairies artificielles et les terres labourées, posés en petites troupes dispersées, ou isolés, face au vent de Nord, et si engourdis par les privations récentes qu'ils se laissaient approcher comme s'ils avaient perdu tout sentiment de crainte de l'homme. Aux mêmes endroits que les Vanneaux, les Grives musciennes, les Mauvis et les Litornes séjournaient aussi en nombres considérables.

Le 6 mars, dans le trajet d'Angoulême à Paris, j'ai pu voir, jusqu'à Orléans, ce grand mouvement migrateur pour ainsi dire figé sur place. D'Orléans à Paris, vestiges de neige au revers

des remblais, glace sur les eaux tranquilles et absence complète de migrateurs.

Du 8 au 10 mars, la route du Nord semblait s'ouvrir et le flot migrateur s'écoulait brusquement, presque sans laisser de traînards.

Suivant les renseignements que M. DE BETHMANN, de la Tremblade (Charente-inférieure) a bien voulu me donner pour la région côtière, un passage de Canards se dirigeant vers le Nord s'est dessiné dans les premiers jours de mars et des Sarcelles d'été, isolées ou par vols, ont été beaucoup plus nombreuses que de coutume. Les Bécasses, dont l'itinéraire de retour paraît bien être à l'Est de leur route de migration automnale, en France, se répandaient assez nombreuses jusque dans les bois du littoral, sans doute refoulées elles aussi par les conditions hivernales qu'elles rencontraient en se dirigeant vers le Nord.

Pendant tout le mois de mars, la situation atmosphérique dans notre Sud-Ouest a été remarquablement stable. Les pressions atmosphériques n'ont été troublées par aucune dépression et, à partir du 5 mars, sont restées constamment supérieures à 760 mm. Les vents ont été réguliers, moyens ou faibles, du secteur Nord, pendant toute la période et pas une goutte de pluie n'est tombée du 27 février au 31 mars 1929. Ces circonstances favorables ont eu une influence très nette sur les premières arrivées en Charente de nos visiteurs d'été. J'ai pu constater la première apparition des espèces suivantes :

- l'Hirondelle de Cheminée, le 8 mars, en avance de 14 jours sur une date moyenne de dix années ;
- la Huppe, le 10 mars, en avance de 16 jours ;
- le Pouillot fitis, le 19 mars ;
- le Torcol, le 24 mars, en avance de 5 jours ;
- le Coucou, le 25 mars, en avance de 3 jours ;
- le Rossignol de Murailles, le 28 mars, en avance de 6 jours ;
- le Pouillot Bonelli, le 31 mars, en avance de 10 jours.

Jacques DELAMAIN.

Changement dans la nomenclature.

Phalacrocorax carbo subcormoranus (BREHM), 1824, est préoccupé par *Phalacrocorax carbo sinensis* (SHAW et NODDER),

1801, dont il est synonyme. Cf. CLAUD B. TICEHURST in *The Ibis*, 1923, p. 459, et 1929, p. 391.

Adresses des Membres du Comité de Rédaction d'*Alauda*.

- M. J. de Chavigny, 15 Allée Saint-Léonard, La Varenne-Saint-Hilaire, Seine.
- M. J. Delamain, La Branderaie de Garde-Épée, par Jarnac, Charente.
- M. H. Heim de Balsac (1), 104 rue de Rennes, Paris, 6^e.
- M. H. Jouard, 3 Boulevard Carnot, Dijon, Côte-d'Or.
- M. L. Lavauden, Conservateur des Eaux et Forêts, Directeur des Forêts de Madagascar, à Tananarive.
- M. N. Mayaud, 1 rue de Bordeaux, Saumur, Maine-et-Loire.
- M. le D^r P. Paris, Faculté des Sciences, 51, rue Monge, Dijon, Côte-d'Or.
- M. le D^r P. Poty, rue des Dodânes, Louhans, Saône-et-Loire.

1. M. H. Heim de Balsac reçoit quelquefois, de correspondants, des lettres à lui adressées au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Il prie ses confrères ornithologues de noter qu'il n'occupe pas de fonctions au Muséum ; comme travailleur libre au Laboratoire de Mammalogie et Ornithologie il ne se rend au Muséum qu'irrégulièrement. En conséquence il prie ses collègues d'adresser constamment sa correspondance à son domicile. H. de H.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES RÉCENTS

Les oiseaux de chez nous (Premier portefeuille, comprenant 38 aquarelles grandeur originale, extraites de l'œuvre inédite de LÉO-PAUL ROBERT et accompagnées d'un texte explicatif par P. Robert fils. Chez Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel. Coût: 40 francs suisses. — Quatre portefeuilles, à paraître d'année en année, sont prévus).

Je venais de présenter à mes deux amis le premier portefeuille des « Oiseaux de chez nous », et je les écoutais discourir...

«... Oui, disait l'un, mais, dans l'œuvre d'art telle que je la conçois, sujet et objet s'affrontent : l'artiste, loin de se soumettre, en savant, à la matière de son étude, regarde en soi pour y voir — et nous dire — les réactions qu'y a provoquées cette matière. Le peintre, sujet, reçoit de l'objet une sensation — sensation de forme et de couleurs et non pas sensation relative à la texture, à la composition intrinsèque de cet objet ! — et il fait œuvre d'art en nous exprimant, en nous révélant cette sensation. Mieux ! de l'objet et du sujet, si l'un d'eux devait céder à l'autre, ce serait l'objet, car il n'est que l'occasion de l'œuvre d'art.

— Résultat, ton œuvre d'art est incommunicable.

— Tu prolonges au delà de mes intentions le sens de ma pensée. Voici ce que j'entends, plus précisément : l'œuvre d'art naît d'un contact entre le sujet et l'objet, de la rencontre, si tu préfères, de deux courants dont l'un serait parti de l'objet et l'autre du sujet. C'est une étincelle, et qui ne doit être exprimée objectivement que dans sa vérité subjective.

— Et si la sensation initiale de l'artiste n'est pas fidèle à l'objet ?

— L'artiste est avant tout un créateur. Il n'est à aucun degré un imitateur servile de la nature.

— Indépendance de l'artiste et de l'œuvre d'art par rapport à ce qui les a mis en mouvement et inspirés, telle doit être, en somme, à ton avis ...

— Certes ! et il faudra un concours de circonstances exceptionnel, une « réussite » inouïe pour que l'artiste reste fidèle (je reprends ton mot) à son modèle.

— Tu excuses ainsi les innombrables peintres ou, plutôt, candidats à la peinture, incapables de faire « ressemblant ».

— ... Généralement, presque toujours, il exagérera telle particularité de son modèle, qui l'a frappé, au détriment de telle autre dont il n'a eu qu'une vague aperception. Ou bien il nous le donnera seulement, ce modèle, dans sa valeur propre au milieu sonore dont il fait partie... Non ! il ne fera pas ressemblant.

— « Valeur propre au milieu sonore dont il fait partie », eh mais ! nous voici à Reboussin ?

— J'aime beaucoup les toiles de Reboussin.

— Moi, guère. Tout m'y paraît sur le même plan, sans profondeur. La couleur y est bonne, le dessin sûr, le sentiment des animaux admirablement perspicace mais... mais il faut que je m'écarquille les yeux cinq minutes avant de m'en apercevoir.

— Comprends Reboussin. Reboussin ne se propose pas de nous présenter des bêtes *en opposition* avec leur cadre familier — donc de les détacher de ce cadre, mais, bien au contraire, de nous les montrer *en harmonie* avec lui.

— Ses peintures, c'est un fouillis pour moi, d'abord...

— Dis que tu n'aimes pas l'impressionisme !

—... Et puis, il me semble — et, en ceci, je me rapproche beaucoup de ce que tu avançais tout à l'heure quant aux particularités du modèle à exagérer ou à négliger — il me semble que l'œuvre d'art comporte *un choix*.

— L'artiste extrait de son modèle ce qu'il a d'essentiel et laisse dans l'ombre le superflu, ou l'accessoire.

— Eh bien ! trouves-tu que Reboussin fasse un choix dans ses milieux mimétiques ?

— Oui. Et je ne vois pas que, par contre, Léo-Paul Robert en ait fait. Léo-Paul Robert ne nous donne pas une « idée » visuelle de la Fauvette à tête noire : il nous a copié la Fauvette à tête noire aussi bien qu'il l'a pu, avec le goût d'un naturaliste observateur et l'attention d'un écolier consciencieux. Son talent n fait le reste.

— Quelle injustice !

— Léo-Paul Robert s'est montré d'autant moins *artiste*, à mon sens, qu'il peignait plus exactement. Imagine une bonne photo en couleurs...

— Photo en couleurs ! Mais combien de plaques aurait-il fallu tirer, combien de difficultés vaincre, pour avoir la meilleure, la plus typique représentation de l'oiseau, — telle que nous la donne, assurément, le grand peintre vaudois ?

— Tu déplaces la question. Accorde-moi que Léo-Paul Robert nous offre, sur les oiseaux, une documentation descriptive, analytique, littérale, présentée très artistiquement mais sans rapport avec la véritable œuvre d'art !

— Je ne te l'accorderai pas.

— Mais, au fait, l'ornithologiste pur qui veille en toi est-il lui-même pleinement satisfait des planches de Léo-Paul Robert ? Sont-elles parfaites à son point de vue, ce qui s'appelle parfaites, ces planches ?

— Rien n'est parfait. Les Becs-croisés de la planche 1 ne sont pas d'une couleur très juste ; en particulier leurs ailes devraient être brun-noir, leurs mandibules supérieures noir de corne, leurs pattes noirâtres. La face supérieure des Soulcies de la planche 5 est, dans l'ensemble, trop brune, pas assez grise ; la tache jaune de leur gorge trop pâle, trop effacée. La calotte crânienne du Tarin mâle de la planche 13 devrait être beaucoup plus noire. Le jaune de la face inférieure des Mésanges bleues de la planche 21 est trop vif, trop pur ; les Mésanges à moustache de la même planche sont moins belles que nature et, chez le spécimen du bas, les couleurs de l'aile ne se détachent pas assez de celles du dos. La tête du Bruant ortolan mâle de la planche 26 devrait être non pas bleutée mais d'un gris olive net ; la couleur de ses flancs uniforme. Les bordures externe des sus-alaires et des rémiges secondaires de la Fauvette grisette de la planche 51 ne tranchent pas comme il conviendrait, un roussâtre vif, sur un fond plus brun-noir. Le Troglodyte de la planche 61 devrait être plus brun-roux, moins olivâtre. Les têtes et dos des Hirondelles de fenêtre de la planche 66 sont beaucoup trop « bleus » — et pas du même bleu. Les Jaseurs de la planche 73 devraient avoir une face supérieure moins brunâtre, plus gris-perle, et des pointes cornées de rémiges secondaires d'un rouge-coral beau coup plus vif. Le Merle de roches mâle de la planche 8

a une tête et un cou trop bleus, pas assez ardoise, et une queue d'un roux trop blême. Les Roselins de la planche 86 devraient être plus roses; le jeune Etourneau ne pas présenter de couleur violacée. Les sous-caudales des jeunes Epeiches de la planche 94 sont d'un rouge beaucoup trop terne. Les ailes des Pies de la planche 107 devraient être moins bleues (1)... »

C'est alors que j'interrompis mes amis :

« Vous êtes deux ergoteurs, m'écriai-je ! Toi, l'artiste, tu oublies qu'il n'est pas qu'une seule forme d'art. Et toi, l'ornithologue, tu n'as pas l'air de te douter qu'à des misérables fautes que tu signales, la plupart sont imputables non point aux tableaux de Léo-Paul Robert mais bien aux imperfections de la quadrichromie qui permet leur reproduction. — « Les Oiseaux de chez nous » sont, en réalité, aussi charmants pour l'œil que réconfortants pour l'esprit. *On n'a jamais rien fait d'aussi bien*, et tout ami de la Nature se doit de les posséder. Ecoutez plutôt Philippe Godet, qui les a bien jugés : « L'oiseau surpris chez lui, dans son cadre familier, dans le buisson qu'il affectionne, auprès de la plante qu'il préfère, dans l'abandon de ses mœurs, de ses occupations, de ses allures distinctives, voilà ce que l'art de Léo-Paul Robert fait surgir devant nos yeux. Chacune de ces peintures est une petite scène surprise par l'observateur, et traduite avec un respect profond, presque religieux, de la réalité vivante. L'oiseau s'y révèle véritablement à nous, par ce que nous le surprenons dans l'intimité même de sa vie quotidienne, et dans la réalité caractéristique de ses préférences et de ses habitudes. Il ne pose pas, il vit. »

Et taisez-vous, respectueusement. »

Henri JOUARD.

Branges, 31 déc. 1928.

***Birds of the Eurasian Tundra*, par Th. PLESKE.**

Voici un très beau traité de la faune ornithologique de la région arctique eurasiennne : il nous est présenté par *The Boston*

1. Pour des critiques plus détaillées, ou d'un ordre plus technique, je me permets de renvoyer mes lecteurs à l'article que j'ai déjà consacré, dans « Nos oiseaux » n° 87 et 88, octobre 1928, p. 121-126, à l'œuvre qui nous occupe.

Society of Natural History (1), qui l'a édité avec le fonds William BREWSTER.

Dans la préface l'éminent savant russe nous expose qu'il avait pensé ne faire qu'une étude des résultats scientifiques de l'expédition polaire russe (1900-1903) dirigée par le Baron von TOLL. Mais il a considéré que de nombreuses publications sur la faune arctique restaient inconnues de la majorité du monde savant parce qu'écrites en russe et qu'il serait utile de faire état des collections du Museum zoologique de l'Académie russe des Sciences. Aussi s'est-il décidé à entreprendre un Traité de la répartition de la faune ailée dans la région arctique de l'ancien monde, se servant de tout matériel recueilli et observations antérieures, en en citant les sources.

L'ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première est fait le rapide historique de l'expédition polaire russe de 1900 à 1903. Dans la seconde, la plus considérable, sont donnés tous les documents concernant chaque espèce d'oiseaux. L'auteur s'étend spécialement sur les 71 espèces observées par l'expédition. Il étudie les peaux, et surtout les pontes rapportées, et cite un nombre remarquable de dates, dates d'arrivée et de départ au moment de la migration, dates de ponte et d'éclosion ; parfois il lui est possible d'établir des moyennes par région. Signalons spécialement les tableaux de moyennes concernant *Plectrophenax nivalis nivalis* (L.), *Nyctea nyctea* (L.), *Stercorarius parasiticus* (L.), *Calidris maritima maritima* (BRÜNNICH). La nidification et en général la biologie de nombreuses espèces sont étudiées, entre autres *Rhodostethia rosea* (MAC GILLIVRAY), *Crocethia alba* (PALLAS), *Calidris canutus canutus* (L.), *Calidris testacea* (PALLAS), *Arenaria interpres* (L.). De ces 4 dernières espèces plusieurs pontes sont décrites, et, parmi les belles planches qui illustrent le volume, deux en couleur sont consacrées à reproduire des photographies de ces œufs fort rares.

Dans la troisième partie l'auteur donne la liste des oiseaux se trouvant dans chacune des 21 sections géographiques, dont il a divisé la région arctique étudiée, d'une manière assez fictive, nous avoue-t-il lui-même. Sont énumérés aussi pour cha-

1. Memoirs of the Boston society of Natural History. Vol 6 n° 3. *Birds of the Eurasian Tundra*, by Theodore Pleske. Avril 1928, chez Wheldon et Wesley à Londres : £ 1, 18. 0.

que section tous les ouvrages et articles ayant traité de sa faune ornithologique.

La conclusion fait l'objet de la quatrième partie. L'auteur ne peut séparer la région paléarctique de la néarctique, et considère une seule région holarctique parfaitement homogène, divisée en provinces : la province atlanto-européenne, de l'est du Groenland à l'ouest de la Nouvelle-Zemble ; la province européo-sibérienne, s'étendant à la suite jusqu'au Taimyr inclus ; la province sibéro-américaine, ne dépassant guère l'embouchure du Kolyma ; la province du Pacifique-Nord, comprenant les deux régions voisines du détroit de Behring, les Aléoutiennes et les îles du Commandeur ; enfin la province néarctique.

Dans chacune existent 3 zones : la zone sylvestre, la zone subalpine, et la zone alpino-arctique, la Toundra, qui est la seule dont la faune ait été étudiée dans cet ouvrage. L'auteur ne trouve pas de différence entre la zone alpine des altitudes et la zone arctique : il considère la première comme un résidu de la seconde par suite du recul des glaciers, et n'admet qu'une seule zone : alpino-arctique.

La nomenclature est celle préférée par l'auteur : toutefois sont toujours indiqués les noms latins adoptés par l'A. O. U. Check list ne différant que peu de ceux admis par le B. O. U. Committee.

Qu'il nous soit permis de regretter que cet ouvrage, écrit en français, n'ait pas trouvé un éditeur pour le publier ainsi, et qu'il ait dû être traduit en anglais pour que le monde en ait connaissance !

Quoi qu'il en soit, ce monumental travail restera parmi les documents les plus sûrs, indispensable à tous ceux qui voudront étudier la faune de la Toundra. Nous devons être très reconnaissants au Dr Th. PLESKE d'avoir groupé ainsi un nombre considérable d'observations et d'avoir pu mener à bien un traité d'ensemble, qui représente un magnifique effort.

N. MAYAUD.

(Les premiers périodiques faisant l'« échange » avec nous étant parvenus, il sera permis d'en faire le compte-rendu dans le prochain fascicule d'*Alauda*).

Le Gérant : P. PARIS

Imprimerie Jouve et Cie. 15. rue Racine, Paris

TIRES A PART

Il est offert à titre gracieux 25 tirés à part aux auteurs qui en feront la demande. Ces tirés à part seront livrés avec une couverture lorsqu'ils dépasseront 8 pages de texte.

Les tirés à part supplémentaires demandés par les auteurs seront à leurs frais.

COÛT DES TIRES A PART SUPPLEMENTAIRES

4 pages 25 exemplaires.....	34 fr.	8 pages 25 exemplaires.....	40 fr.
4 — 50 —	43 »	8 — 50 —	52 »
4 — 100 —	60 »	8 — 100 —	78 »

Ces prix s'entendent avec travail sous couverture.

CONDITIONS DE PARUTION

La Rédaction d'*Alauda* reste libre d'accepter, d'amender (par ex. quant à la nomenclature en vigueur) ou de refuser les manuscrits qui lui seront proposés. Elle pourra de même ajourner à son gré leur publication.

Elle serait reconnaissante aux auteurs de présenter *autant que possible* des manuscrits tapés à la machine, *n'utilisant qu'un côté de la page* et sans additions ni ratures.

Que les auteurs veuillent bien, en outre, souligner *une fois* les noms *latins*, *deux fois* les noms *d'auteurs*, et ~~indiquer~~ les noms qu'ils désirent voir imprimés en lettres grasses.

Faute aux auteurs de demander à faire eux-mêmes la correction de leurs épreuves (pour laquelle il leur sera accordé un délai max. de 8 jours), cette correction sera faite *ipso facto* par les soins de la Rédaction sans qu'aucune réclamation y relative ne puisse ensuite être faite par ces auteurs.

BULLETIN D'OFFRES ET DE DEMANDES

(*Gratuit, pour nos abonnés, dans la mesure de la place disponible.*)

“ LE GERFAUT ”

Revue scientifique belge d'Ornithologie
Fondée en 1911

TRAITE SPÉCIALEMENT DES OISEAUX DE LA FAUNE BELGE

Abonnement { Belgique 20 francs ou 4 Belgas par an
Etranger 25 francs ou 5 Belgas par an

Direction : 21, Square Prince-Charles, BRUXELLES

“ NOS OISEAUX ”

Bulletin de la Société romande pour l'Étude et la Protection des Oiseaux.
Publication paraissant 6 fois par an au minimum.

Abonnement : France, 15 francs français par an.

Direction : 35, Faubourg des Sablons, NEUCHÂTEL (Suisse).

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'HISTOIRE NATURELLE

Matériel et Trousses pour la Taxidermie

Yeux, Perchoirs, etc., pour oiseaux.

*Spécialité de Boîtes vitrées pour la conservation des collections d'oiseaux
en peau et Cavettes pour le rangement des œufs — Pipettes — Perforateurs*

HENRI BUREAU

13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1^{er})

Registre du Commerce Seine N° 67.129

Tél. Gut. 77 42

CATALOGUE SUR COMMANDE
